

SCoT DE L'AGGLOMÉRATION TOURANGELLE

O. Procédure O.2 Bilan de la concertation

Version pour arrêt – 24 octobre 2025

Table des matières

I. Contexte de la révision du SCoT et modalités de concertation	3
1. L'évolution du périmètre du SMAT et la mise en révision du SCoT	3
2. De multiples dispositifs de concertation	4
II. Les outils de concertation mis en œuvre.....	7
1. Les publications sur le site internet	7
2. La « séquence santé » et les ateliers en groupes partenariaux.....	11
3. La Scène citoyenne	23
4. Le séminaire des élus du 2 octobre 2024.....	25
5. Les réunions publiques, réunions techniques et réunions des personnes publiques associées ...	27
6. Les registres aux sièges du SMAT et des EPCI membres	30
7. La diffusion d'informations dans la presse et sur internet.....	31
En conclusion : un projet concerté et des modalités respectées.....	46

I. Contexte de la révision du SCoT et modalités de concertation

1. L'évolution du périmètre du SMAT et la mise en révision du SCoT

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de l'Agglomération tourangelle a été approuvé par une délibération du Comité syndical du Syndicat Mixte de l'Agglomération Tourangelle (SMAT) le 27 septembre 2013.

Le SMAT couvre trois intercommunalités membres, réunissant environ 400 000 habitants : Tours Métropole Val de Loire, la Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre et la Communauté de communes Touraine-Est Vallées.

La mise en révision du SCoT a été rendue obligatoire en 2017 par le changement de périmètre du SMAT, qui ne couvrait alors que 40 communes et qui en couvre désormais 54. Le SCoT, document d'urbanisme, doit donc intégrer 14 communes supplémentaires, intégrées au SMAT suite à la fusion de l'ancienne Communauté de communes du Pays d'Azay-le-Rideau et de l'ancienne Communauté de communes du Val de l'Indre. Cette révision a également été l'occasion pour prendre en compte des enjeux émergents et aller plus loin sur des thématiques importantes pour le territoire.

Ainsi, par délibération en date du 24 mars 2017, le Comité syndical du SMAT a prescrit la révision de son Schéma de Cohérence Territoriale et a fixé, dans le cadre des règles d'urbanisme applicables, les objectifs suivants :

1) Intégrer les modifications liées aux champs de compétences des collectivités territoriales et aux nouvelles intercommunalités

L'articulation du SCoT aux futures perspectives du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires ainsi que les autres documents stratégiques élaborés à l'échelon régional doit permettre d'anticiper les interactions entre les différents échelons de l'organisation des politiques publiques sur les territoires ;

La mise en résonnance du SCoT au service de l'ambition métropolitaine de l'agglomération pour pouvoir accueillir les infrastructures et les équipements et organiser le développement de l'espace métropolitain

2) Adapter le document aux évolutions législatives

Intégrant les évolutions législatives récentes, le SCoT doit assurer la déclinaison locale des enjeux des politiques nationales en matière de lutte contre le réchauffement climatique, de développement de l'autonomie

énergétique du territoire et encore de la gestion du risque lié à l'inondation.

3) Prendre en compte les dynamiques locales

Dans l'esprit des valeurs partagées durant la construction du projet de territoire, le SCoT doit affirmer la reconnaissance des valeurs fondatrices de l'identité du territoire fondée sur sa diversité patrimoniale.

4) Afficher une vision innovante du développement économique et anticiper les évolutions sociétales

Les incidences de l'avènement de l'ère du numérique pour le développement du territoire constituent une opportunité pour faire valoir au SCoT son rôle de catalyseur dans l'essor d'une dynamique économique renforçant son développement endogène, anticipant les besoins liés aux évolutions sociétales et contribuant à l'attractivité et au rayonnement du bassin de vie métropolitain.

La délibération du 16 décembre 2022 complète cette délibération en actant le principe d'engager la modernisation du SCOT de l'Agglomération Tourangelle en application des dispositions de l'ordonnance n°2020-744 du 17 juin 2020 relative à la modernisation des SCoT.

2. De multiples dispositifs de concertation

La délibération du 24 mars 2017 a permis de définir les modalités de concertation suivantes : lancer la concertation associant les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées, selon les modalités de concertation suivantes :

- Information régulière du public avec possibilité d'interaction à travers la publication d'articles sur le site internet du SMAT dédiés au SCoT, relayés, selon les cas, sur le site internet des EPCI et dans leurs bulletins d'informations.
- Cahier de doléances ouvert au siège du SMAT durant la concertation, avec recueil des courriers et courriels reçus.
- Mise à disposition d'un dossier du SCoT en vigueur avec la présente délibération mis à disposition du public dans chaque siège des EPCI du territoire avec un cahier de doléances pour recueillir ses observations
- Organisation de réunions publiques et de forums-débats pour présenter et échanger sur l'élaboration du projet de territoire
- Restitution des grandes lignes du projet de territoire sous la forme d'un séminaire ouvert au public

En 2022, les évolutions normatives (modernisation des SCoT, loi Climat et Résilience) et le format envisagé pour la révision amènent à reconsidérer les modalités de concertation et à proposer un cadre nouveau de participation à destination des citoyens et à l'ensemble des

partenaires. La délibération du 9 septembre 2022 précise ces nouvelles modalités de concertation :

- Information régulière du public à travers la publication d'articles sur le site internet du SMAT dédiés au SCoT, avec possibilité d'interaction via un formulaire de contact, relayés, selon les cas, sur le site internet des EPCI et dans leurs bulletins d'informations.
- Cahier de doléances ouvert au siège du SMAT durant la concertation, avec recueil des courriers et courriels reçus.

Mise à disposition d'un dossier du SCoT en vigueur avec la présente délibération mis à disposition du public dans chaque siège des EPCI du territoire avec un cahier de doléances pour recueillir ses observations.

- Mise en place de groupes partenariaux :

Ils sont réunis autour de cinq thématiques (santé, habitat, emploi, nature, mobilité) avec les élus du SMAT et des EPCI, ainsi que des acteurs associatifs, publics et privés.

Ils ont pour objectif de travailler sur les cinq thématiques et de fournir le matériau de la révision en produisant des cahiers de la révision.

- L'ouverture d'une scène citoyenne :

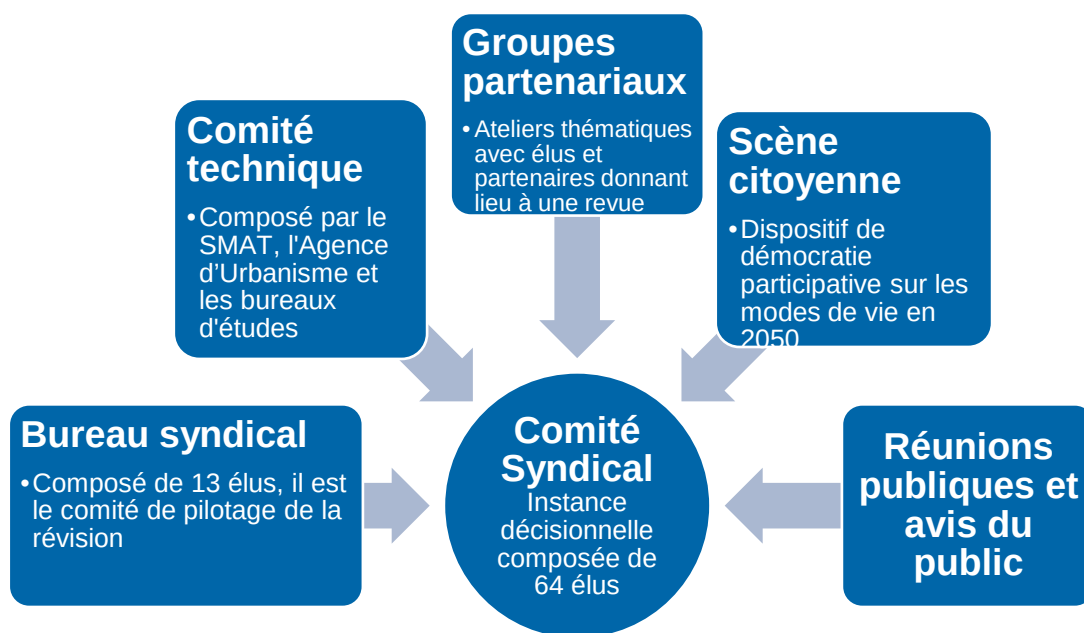
La révision s'appuie sur un dispositif de prospective territoriale participative, l'objectif étant la production d'un livre blanc sur les modes de vie en 2050, élaboré par un panel de citoyens. Ce livre blanc nourrira les réflexions finales des élus du SMAT sur le contenu du SCoT.

- Réalisation de réunions publiques :

Un premier temps à l'issue des groupes partenariaux et de la scène citoyenne, portant sur la présentation des cahiers de la révision et du livre blanc sur les modes de vie en 2050.

Un second temps prévoyant la restitution des grandes lignes du projet de territoire sous la forme d'un séminaire ouvert au public.

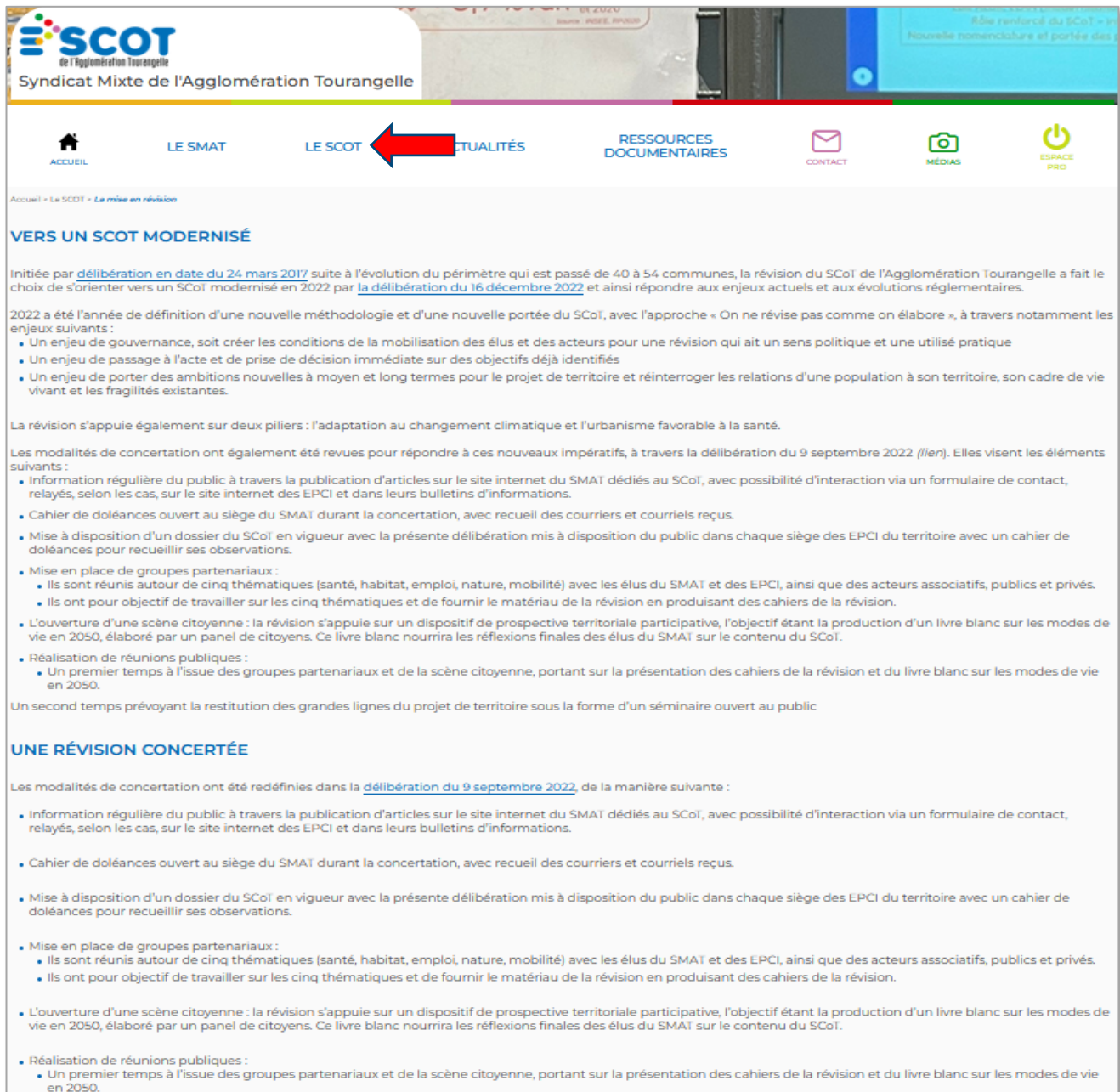
Ces dispositifs de concertation alimentent les réflexions dans une optique d'aide à la décision des élus au sein du Comité syndical :

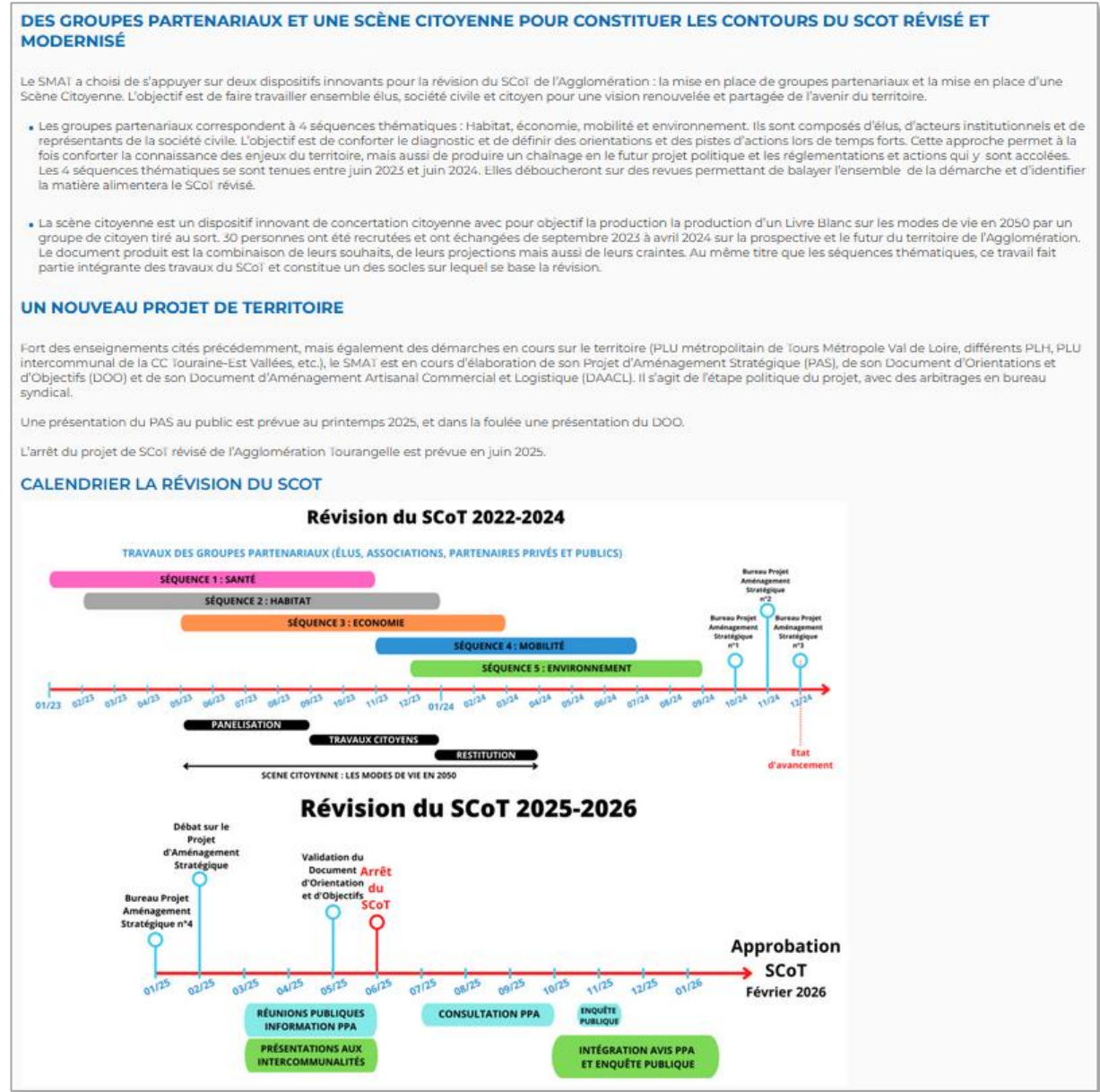


II. Les outils de concertation mis en œuvre

1. Les publications sur le site internet

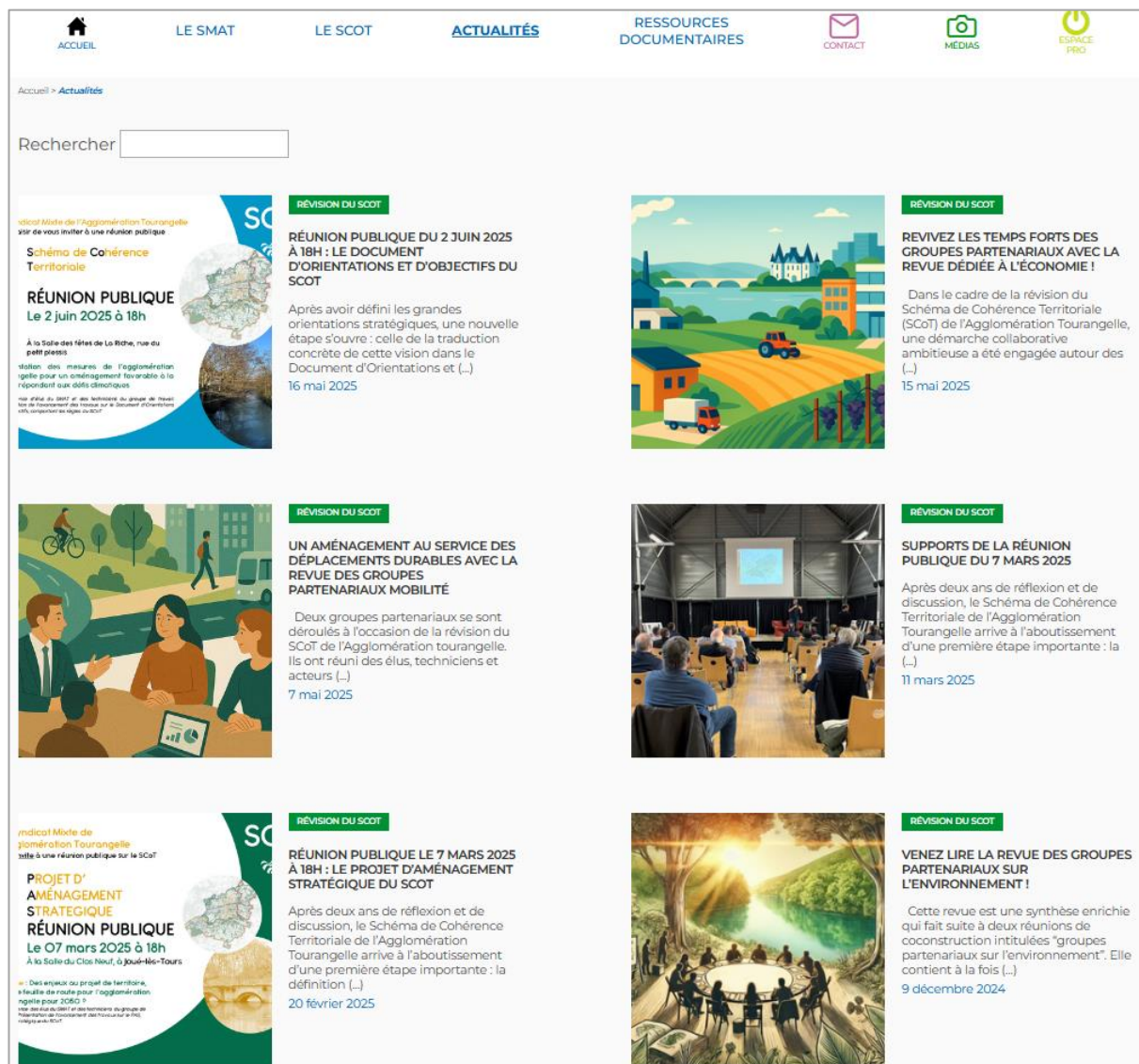
Une page du site internet a été créée spécifiquement pour informer de la procédure de révision du SCoT :





Extrait du site internet du SMAT – Le SCoT en révision

Une rubrique « actualités » a permis de publier de nombreux articles informant des livrables et avancées liées à la révision du SCoT, ainsi que des lettres d'actualités à caractère plus général :



Extrait du site internet du SMAT – Rubrique « Actualités »

Différents documents d'information sont disponibles dans la rubrique « Ressources documentaires », notamment les revues des groupes partenariaux et de la séquence santé ou le livre blanc de la scène citoyenne :

Accueil > Ressources Documentaires

Rechercher

COMPTE-RENDUS

REVUE DES GROUPES PARTENARIAUX ÉCONOMIE

La revue des groupes partenariaux économie dresse un panorama approfondi des dynamiques économiques locales et présente les propositions des participants pour imaginer le territoire économique de demain. En donnant la parole aux acteurs de terrain, cette publication illustre la volonté du SMAT de co-construire le futur du territoire avec celles et ceux qui le font vivre au quotidien.

COMPTE-RENDUS

REVUE DES GROUPES PARTENARIAUX MOBILITÉ

Deux groupes partenariaux se sont déroulés à l'occasion de la révision du SCoT de l'Agglomération tourangelle. Ils ont réuni des élus, techniciens et acteurs de la société civile pour réfléchir à un aménagement du territoire favorisant des déplacements plus durables. Une revue faisant la synthèse des éléments de diagnostic et des propositions qui sont issues de ces temps d'échanges vient d'être publiée.

COMPTE-RENDUS

REVUE DES GROUPES PARTENARIAUX ENVIRONNEMENT

Il s'agit d'un document comportant des informations de diagnostic environnemental sur le territoire, ainsi que d'éléments issus de deux temps d'échanges au cours de l'année 2024 qui ont vu se réunir divers acteurs du territoire.

COMPTE-RENDUS

REVUE DES GROUPES PARTENARIAUX HABITAT

Ce document retranscrit des éléments de diagnostic ainsi que des propositions à intégrer dans le SCoT formulées par les participants aux ateliers de travail intitulés "groupes partenariaux habitat".

CARTES

DIAGNOSTIC SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE EN 11 CARTES

Ces 11 cartes présentent de manière synthétique le diagnostic du territoire du SCoT.

RAPPORT

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

Ce rapport d'activité retrace les principales actions du SMAT en 2023, année riche avec de nombreux groupes partenariaux pour la révision du SCoT.

RAPPORT

MÉMOIRE "LUTTER CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE ET SONORE POUR VIVRE DANS UN TERRITOIRE SAIN"

BROCHURE

LIVRE BLANC DE LA SCÈNE CITOYENNE

Le Livre Blanc comprend des propositions à intégrer à la révision du SCoT, toutes issues de la Scène Citoyenne du SMAT, collectif de 30 citoyens aux profils diversifiés, qui se sont réunis plusieurs samedis sur une durée de 6 mois.

Extrait du site internet du SMAT – Rubrique « Ressources documentaires »

2. La « séquence santé » et les ateliers en groupes partenariaux

A. La séquence santé

Le Syndicat Mixte de l'Agglomération Tourangelle a été lauréat d'un appel à projet sur l'Urbanisme Favorable à la Santé (UFS) dans le cadre du "Plan Régional Santé Environnement 3" porté par l'ARS et la DREAL Centre-Val de Loire. L'urbanisme favorable à la santé déploie une approche différente de la seule question de l'accès aux soins (approche curative), pour se concentrer une approche systémique de l'impact de l'urbanisme sur la santé (approche préventive). La santé est ici entendue selon la définition de l'Organisation Mondiale de la Santé : « un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ».

Quatre ateliers se sont déroulés de novembre 2022 à juillet 2023, incluant des élus et techniciens du territoire pour les sensibiliser au concept d'urbanisme favorable à la santé. Ces ateliers ont été complétés par un séminaire régional de restitution le 26 septembre 2023, permettant de confronter expériences, retours d'expérimentation et pistes d'orientations pour la révision du SCoT

Voici le descriptif de ces 4 ateliers ainsi que du séminaire de restitution ouvert au public :

1. Appropriation du concept d'UFS (29 novembre 2022)

Le premier atelier a permis de présenter aux élus et acteurs locaux la définition de l'Urbanisme Favorable à la Santé (UFS) – « pratiques d'aménagement qui tendent à promouvoir la santé et le bien-être tout en respectant les trois piliers du développement durable » – et de poser les bases d'une réflexion partagée sur les déterminants de santé (facteurs personnels, socio-économiques et environnementaux)

Présentation de l'intégration de l'UFS dans le SCoT du Grand Douaisis, par Steve LAETHEM



2. “Un territoire vert” (14 mars 2023)

Animé par des intervenants de Tours Métropole Val de Loire, du CAUE et de l'IRBI, cet atelier a souligné l'impact positif de la nature en ville sur la santé physique, mentale et sociale. Les échanges ont porté sur :

- La végétalisation participative (cours d'écoles, pieds de murs) pour favoriser l'appropriation des espaces verts.
- La renaturation des surfaces artificialisées pour créer des îlots de fraîcheur et améliorer la qualité de l'air.
- La nécessité d'anticiper les risques d'exclusion sociale liés aux opérations de verdissement

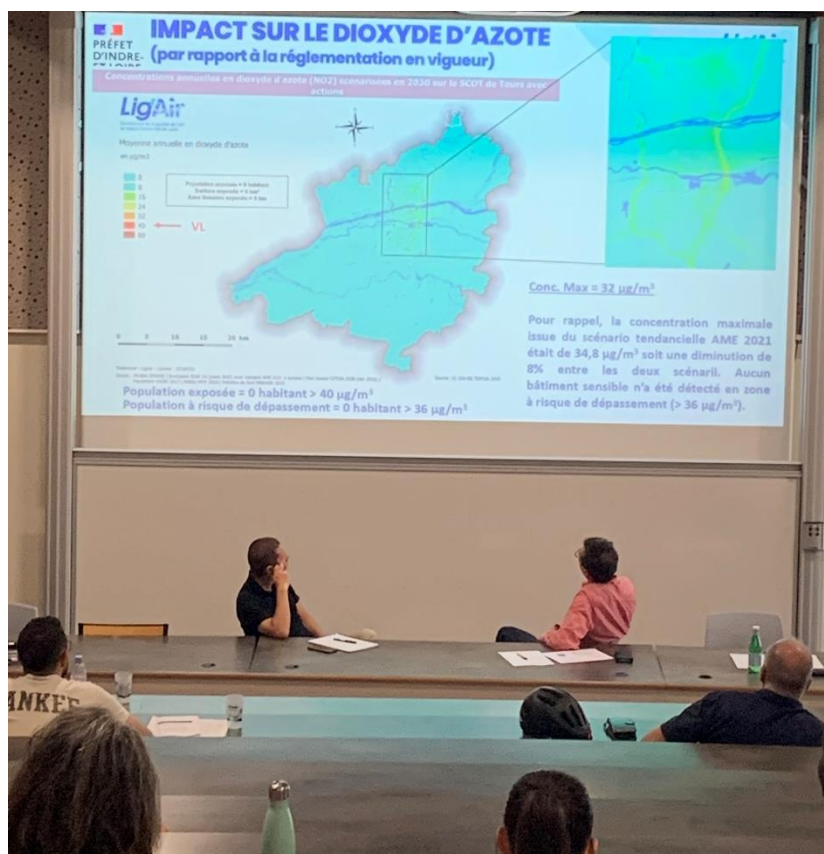


Présentation du travail de l'Institut de Recherche sur la Biologie de l'Insecte (IRBI) par David Giron

3. “Un territoire sain” (1er juin 2023)

Sous l'égide du Professeur et médecin de santé publique Emmanuel Rusch, de Lig'Air, de la DREAL et de l'ATU, l'atelier a exploré les nuisances (atmosphériques, sonores, olfactives) comme déterminants de la santé. Ont été notamment évoqués :

- La révision du Plan de Protection de l'Atmosphère pour fixer des objectifs de concentration de polluants à ne pas dépasser.
- Le renforcement des transports collectifs et du réseau cyclable pour réduire l'exposition des populations.
- La mise en place de zones tampons autour des établissements sensibles



4. “Un territoire accueillant” (4 juillet 2023)

Avec la participation d'architectes-urbanistes et d'experts du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine, cet atelier a questionné :

- La qualité du logement (orientation bioclimatique, luminosité, matériaux) et son impact sur la santé physique et mentale.
- Les enjeux de mixité fonctionnelle et d'adaptation des habitats face au vieillissement de la population.
- Les opportunités de réhabilitation de l'existant dans une perspective de Zéro Artificialisation Nette



Visite de l'éco-quartier de Montlouis-sur-Loire

Séminaire de restitution et engagements du SMAT (26 septembre 2023)

Le séminaire du 26 septembre 2023 a permis de consolider les enseignements de chaque atelier, recueillir les avis (sondages, retours d'expérimentation) et d'élaborer un socle d'orientations pour le futur SCoT. Le SMAT s'engage notamment à :

- Définir des prescriptions et recommandations en matière de santé dans le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO).
- Mettre en place des indicateurs de suivi relatifs aux déterminants de santé (qualité de l'air, accessibilité aux espaces verts, contexte socio-démographique).

- Dans la mise en œuvre du SCoT, structurer une co-animation régulière avec l'ARS, les Contrats Locaux de Santé et les CPTS pour assurer la portabilité opérationnelle de l'UFS

Cette séquence santé constitue un volet clé de la révision du SCoT, assurant une approche holistique de l'aménagement du territoire centrée sur le bien-être et la prévention sanitaire.



Présentation des contentieux récents liés à la pollution atmosphérique par Corinne Manson, professeure de droit

Livrable final : Revue sur l'urbanisme favorable à la santé

Un livrable final fait la synthèse des échanges pour alimenter la révision du SCoT. Celui-ci est publié sur le site internet du SMAT :



B. Les groupes partenariaux habitat

Pour garantir une révision véritablement partagée du SCoT, le SMAT a constitué quatre groupes partenariaux thématiques ; celui consacré à l'habitat a pour mission de conforter le diagnostic, proposer des orientations stratégiques et formuler des pistes d'action en matière résidentielle. Il s'inscrit dans la logique de co-construction engagée par le Syndicat et associe élus, techniciens, acteurs institutionnels, représentants économiques et société civile.

Au total, une quarantaine de participants ont participé aux deux ateliers réalisés, en intégrant dans une démarche d'intelligence collective : élus du SMAT, bailleurs, promoteurs, associations, chambres consulaires, CESER, INSEE, EPFL, etc.

Atelier du 28 juin 2023

Quarante participants environ ont ouvert la réflexion par une mise en récit interactive : chacun s'est projeté à horizon 2050 pour décrire son « chez-soi » idéal et les modes de vie associés :

Chaque groupe a proposé une vision prospective de l'agglomération tourangelle en 2050 sur les questions d'habitat et de modes de vie.

Pour faciliter le travail des groupes et enrichir la réflexion, chaque table d'atelier s'identifiait à un groupe d'individus - persona (exemples : les seniors, les parents actifs, les jeunes étudiants, ...).

De ce brainstorming sont ressortis trois sujets d'attention qui structurent désormais tout le chantier : la localisation des logements, la typologie d'une offre « agile, partagée et saine » et les modalités de production sobres en foncier. Cette séance fondatrice a ainsi fixé le cap d'un habitat modulable, convivial et protecteur de la santé, tout en préservant les ressources territoriales.

Atelier du 28 septembre 2023

Autour d'une quarantaine de participants, le deuxième groupe partenarial « Habitat » a fait basculer le diagnostic dans l'opérationnel. Répartis en six sous-groupes couleur, les membres ont travaillé en séquences cadencées : 45 minutes pour traduire les trois sujets d'attention ("localisation, typologie, production") en objectifs puis décliner actions et règles que le SCoT pourra proposer.



Photos de différents ateliers des groupes partenariaux habitat

Livrable final : Revue des groupes partenariaux habitat

À l'issue de ces deux réunions, un livrable de synthèse, publié sur le site internet, a été produit pour alimenter la révision du SCoT :



C. Les groupes partenariaux économie

Atelier du 3 octobre 2023

Cet atelier introductif a été l'occasion de présenter les caractéristiques et tendances économiques dans l'agglomération tourangelle, en les comparant avec les dynamiques à l'échelle nationale. Une table ronde a également réuni des représentants techniques des intercommunalités, présentant les politiques et actions en matière de développement économique. Les participants ont ensuite travaillé en sous-groupes la définition des activités stratégiques à consolider à l'horizon 2050. A la suite de ce temps de travail, une visite d'entreprise a été organisée au sein de Proludic, qui crée des aménagements d'aires de jeux et de sport.



Atelier du 7 décembre 2023

Un deuxième atelier a été dédié à la construction d'une stratégie d'accueil des entreprises à l'horizon 2050. Cela a permis de préciser les attentes par rapport à plusieurs familles d'activités stratégiques ressorties lors du premier atelier, en prolongeant la réflexion sur les objectifs assignés à chaque filière clé et leurs lieux d'accueil préférentiels. Pour chacune des filières, un expert du marché a livré son analyse des critères d'implantation des entreprises et de l'offre en foncier/immobilier dédié dans l'agglomération tourangelle. A la lumière de ces informations, les participants ont formulé des orientations souhaitables sur la localisation de ces activités stratégiques.



Atelier du 13 février 2024

Ce troisième et dernier atelier s'est réuni pour imaginer collectivement les façons de renouveler les modes de développement des espaces économiques, compte tenu notamment des enjeux de sobriété foncière et de décarbonation. La portée opérationnelle de ce travail s'est traduite par la formalisation de fiches-actions et d'indentification des conditions de mise en œuvre, pour les sujets prioritaires. Les sujets identifiés pouvaient concerner la densité, la verticalisation des constructions, la mixité fonctionnelle, la qualité environnementale, l'offre de services, les mobilités, les énergies, etc...

Livrable final : Revue des groupes partenariaux économie

Un livrable final fait la synthèse des échanges pour alimenter la révision du SCoT. Celui-ci est publié sur le site internet du SMAT :



D. Les groupes partenariaux mobilité

Atelier du 2 avril 2024

Ce premier atelier, réunissant des partenaires des collectivités en matière de mobilités, avait pour objectif de « mettre tout le monde à niveau » sur les grands chantiers de mobilité en cours : Service Express Régional Métropolitain (SERM), Autoroute Bas-Carbone (ABC), futurs schémas directeurs cyclables, seconde ligne de tramway et reconfiguration du BHNS Fil Bleu. Après une présentation technique détaillée, les participants – élus, techniciens, opérateurs de transport et représentants de la société civile – ont débattu de l'articulation entre urbanisme et transport. Ils ont ainsi dégagé une série d'enjeux : consolider la desserte des territoires déjà urbanisés, préserver la santé des habitants (qualité de l'air, bruit), accélérer les mobilités douces, organiser la logistique du dernier kilomètre, faire évoluer progressivement le stationnement automobile et requalifier les grandes infrastructures routières plutôt que d'en créer de nouvelles. Ces objectifs, restitués sous forme de verbatim et de cartes d'enjeux, constituent la première pierre de la stratégie mobilité du SCoT révisé.

Visite inspirante du 13 juin 2024 : Pôles d'échanges autoroutiers de Longvilliers & Briis-sous-Forges (A10, Essonne)

Le deuxième temps a transporté le groupe partenarial sur le terrain, à la découverte de deux PEM autoroutiers emblématiques. À Briis-sous-Forges, halte routière sans échangeur, les cars express quittent la voie réservée pour embarquer des voyageurs disposant de parkings, consignes, information temps réel et services de proximité ; plus de 1 000 passagers y transitent chaque jour. Dix kilomètres plus au sud, Longvilliers illustre une version « échangeur » : 250 places de stationnement, bornes de recharge, espace de coworking et relais-colis, fréquenté par 3 000 usagers quotidiens. Les visites guidées par la Communauté de communes du Pays de Limours et VINCI Autoroutes ont permis de comprendre les conditions de réussite d'un PEM (fréquence des services, sûreté, lisibilité, offre de services, maîtrise foncière) et d'en mesurer le potentiel de transposition en Touraine dans le cadre d'ABC et du futur réseau de hubs multimodaux du SCoT.

[illegible]



Photos du PEM de Longvilliers

Atelier du 27 juin 2024 – Gués de Veigné, aire multimodale en cours d'aménagement

Dernière étape : passer de l'inspiration à la projection territoriale. Réunis au cœur d'un site stratégique où se croisent autoroute, ligne ferroviaire et RD 910, les participants ont visité l'aire multimodale (79 places autos sous ombrières photovoltaïques, local vélos sécurisé, quai bus, vidéo-surveillance) financée par la DETR. Deux ateliers parallèles ont ensuite permis :

- Hiérarchisation d'un futur réseau de PEM (Carrefour de Verdun, Prieuré Saint-Cosme, Fondettes–St-Cyr, Gutenberg, La Ville-aux-Dames, Porte des Arts, Monnaie, axe Parçay-Meslay/Vaucanson, Isoparc-Sorigny, etc.) ;
- Identification des axes et secteurs à développer selon l'accessibilité multimodale (Monnaie–Tours Nord, St-Pierre-des-Corps–Montlouis, Sorigny–Chambray, Cormery–Chambray, Joué Sud–Monts, ainsi que des secteurs comme ZA Even Park ou La Morinerie).



Les débats ont souligné la nécessité de coupler toute urbanisation nouvelle à une offre robuste de transports collectifs, de préserver le socle agro-naturel et de veiller à la mixité fonctionnelle pour animer les PEM tout en évitant l'étalement urbain. Ces conclusions préfigurent les orientations opérationnelles qui seront inscrites dans le DOO et le PAS du SCoT révisé.

Livrable final : Revue des groupes partenariaux mobilité

À l'issue de ces trois temps d'échanges, un livrable de synthèse, publié sur le site internet, a été produit pour alimenter la révision du SCoT :



E. Les groupes partenariaux environnement

Temps 1 – Atelier « Diagnostic & leviers d'action » 26 mars 2024

Pour ouvrir la séquence « Environnement », un premier atelier a réuni élus, techniciens et acteurs associatifs autour d'un même objectif : partager un socle de connaissances commun et faire émerger les sujets environnementaux jugés prioritaires pour la révision du SCoT. La séance a débuté par un quiz interactif – sur la provenance de l'eau potable, la part des zones humides ou encore le nombre de sites protégés – qui a permis de tester, puis d'aligner, les représentations de chacun.

Une fois ce « brise-glace » passé, les bureaux d'études ont présenté les premiers éléments de diagnostic (trame verte et bleue, consommation foncière, qualité de l'air, vulnérabilités climatiques).

Les participants ont ensuite hiérarchisé les thèmes sur lesquels le SCoT pouvait réellement peser : protection des réservoirs de biodiversité et des zones humides, lutte contre le mitage agricole, articulation entre énergies renouvelables et paysages, gestion quantitative et qualitative de l'eau, ou encore déclinaison opérationnelle du Zéro Artificialisation Nette. La liste de questions laissées « en suspens » – finesse cartographique des trames, degré d'opposabilité vis-à-vis des PLU, inventaires obligatoires, part des sols vivants en ville, etc. – constitue la première feuille de route technique du groupe partenarial.

Ce temps 1 a donc posé les bases : un diagnostic partagé et une grille d'enjeux qui guideront la construction des orientations environnementales du futur SCoT.

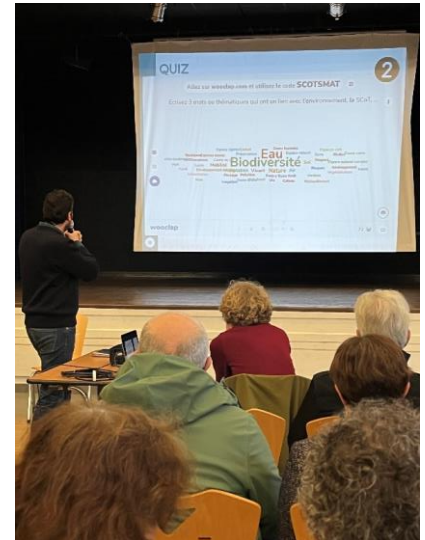
Temps 2 – Atelier « Des enjeux aux choix » 4 juin 2024

Deux mois plus tard, le second atelier a pris le relais pour transformer ces enjeux en arbitrages concrets. À partir de cartes de données et de fiches indicateurs, les participants ont travaillé en sous-groupes sur trois questions clés :

- Jusqu'où aller dans la protection réglementaire des réservoirs et corridors de biodiversité ?
- Comment intégrer la qualité des sols dans le choix des secteurs à urbaniser ?
- Quelle capacité d'accueil du territoire au regard de la ressource en eau potable ?

Tous s'accordent sur la nécessité de clarifier définitions, méthodes de suivi et articulation entre documents d'urbanisme. Le débat sur l'eau a illustré la difficulté de fixer des seuils d'accueil démographique quand la ressource se raréfie : réduction des prélèvements, sobriété et réutilisation devront cheminer de concert.

En définitive, ce Temps 2 a fait passer le groupe « du pourquoi au comment ». Il a dégagé les marges de manœuvre réglementaires, identifié les points qui relèvent d'une décision politique et balisé les futures dispositions du DOO (trame verte et bleue opposable, indicateurs sols-vivants, capacité d'accueil en eau). Autant de jalons qui garantiront que



l'ambition environnementale du SCoT soit non seulement affirmée, mais surtout opérationnelle.

Livrable final : Revue des groupes partenariaux environnement

À l'issue de ces trois temps d'échanges, un livrable de synthèse, publié sur le site internet, a été produit pour alimenter la révision du SCoT :



3. La Scène citoyenne

La « Scène citoyenne » : un laboratoire d'imagination collective pour le SCoT

Dans le dispositif de concertation du SCoT révisé, la Scène citoyenne occupe une place singulière : celle d'un panel d'habitants tirés au sort dont la mission est de «mettre les modes de vie de 2050 à l'épreuve de l'aménagement».

Vingt-quatre personnes, recrutées sur les 54 communes de l'Agglomération tourangelle à l'aide de critères assurant une diversité de profils, composent ce groupe; leur diversité d'âges, de professions et de cadres de vie garantit un regard pluriel sur les enjeux locaux. Dès leur installation, une charte tripartite (citoyens / SMAT / Auxilia Conseil) leur a donné liberté de ton, indépendance d'esprit et moyens logistiques pour travailler sans filtre politique.



Un cheminement en cinq actes

Le groupe s'est réuni cinq journées entre septembre 2023 et janvier 2024 :

- Acculturation au SCoT, à la méthodologie prospective et aux grands défis d'aménagement ;
- Atelier « Habiter, vivre-ensemble, préserver notre cadre de vie » ;
- Atelier « Consommer, produire, travailler, se divertir » ;
- Atelier « Déplacements et logistique » ;
- Bouclage et préparation de la restitution publique

Chaque séquence débutait par un «flash-expert» : sept spécialistes (urbanisme, mobilité, biodiversité, prospective, etc.) venaient planter le décor, chiffres clés et tendances à l'appui, avant que les citoyens n'explorent scénarios et objectifs. La méthode, entièrement prospective,

invitait à « explorer le présent, construire des futurs souhaitables et débattre de ce qui paraît immuable ». En sous-groupes, les participants formulaient des visions cibles pour 2050 puis les traduisaient en leviers d'action concrets.

Un livre blanc restitué publiquement le 10 avril 2024

De ces séances est né un Livre blanc de 45 pages qui synthétise constats, visions 2050 et pistes d'action. Structuré autour des trois grandes thématiques du SCoT (habiter/vivre-ensemble, produire/consommer/travailler, se déplacer/logistique), le document déroule cinq principes transversaux – mixité, ouverture, proximité, sobriété, durabilité – proposés comme cadre de l'aménagement à long terme. Les citoyens y défendent, entre autres, la protection des sols vivants, la relocalisation productive, la cyclologistique, des centralités multiservices et l'articulation systématique des décisions d'urbanisme avec la santé publique.

L'ensemble des éléments constituant le livre blanc ont été présentés dans une réunion ouverte au public le 10 avril 2024. Ce sont les membres de la Scène citoyenne qui ont animé ce temps de restitution publique :



Livrable final : Livre blanc de la Scène citoyenne

À l'issue de ces trois temps d'échanges, un livrable de synthèse, publié sur le site internet, a été produit pour alimenter la révision du SCoT :



4. Le séminaire des élus du 2 octobre 2024

L'objectif du séminaire a été de présenter les enjeux du territoire, à un large public d'élus du territoire, en incluant en particulier les élus non membres du SMAT. Une exposition basée sur 11 cartes synthétiques du diagnostic a également été proposée.

Programme du séminaire

- Introduction
- Pourquoi réviser le SCoT ?
- Premiers constats et enjeux
- Les perspectives
- Conclusion et moment de convivialité

Le Syndicat Mixte de
l'Agglomération Tourangelle
vous invite à un séminaire d'élus
concernant la révision du SCoT

Révision du SCoT de
l'agglomération tourangelle
"Les enjeux du territoire"
Séminaire de tous les élus
Le 02 octobre 2024 de 18h à 20h
à la salle des fêtes
de la Riche, rue du petit Plessis.

Séminaire de tous les élus du territoire

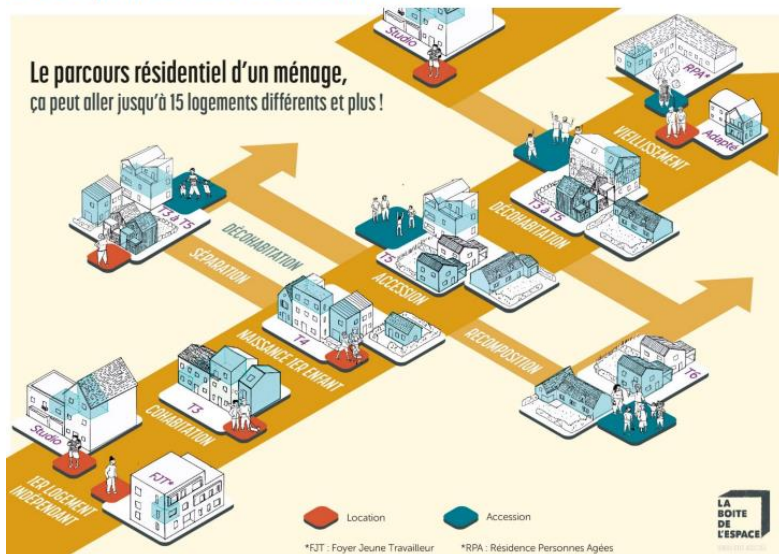
Présence à confirmer par mail à : c.martenot@scot-agglotours.fr

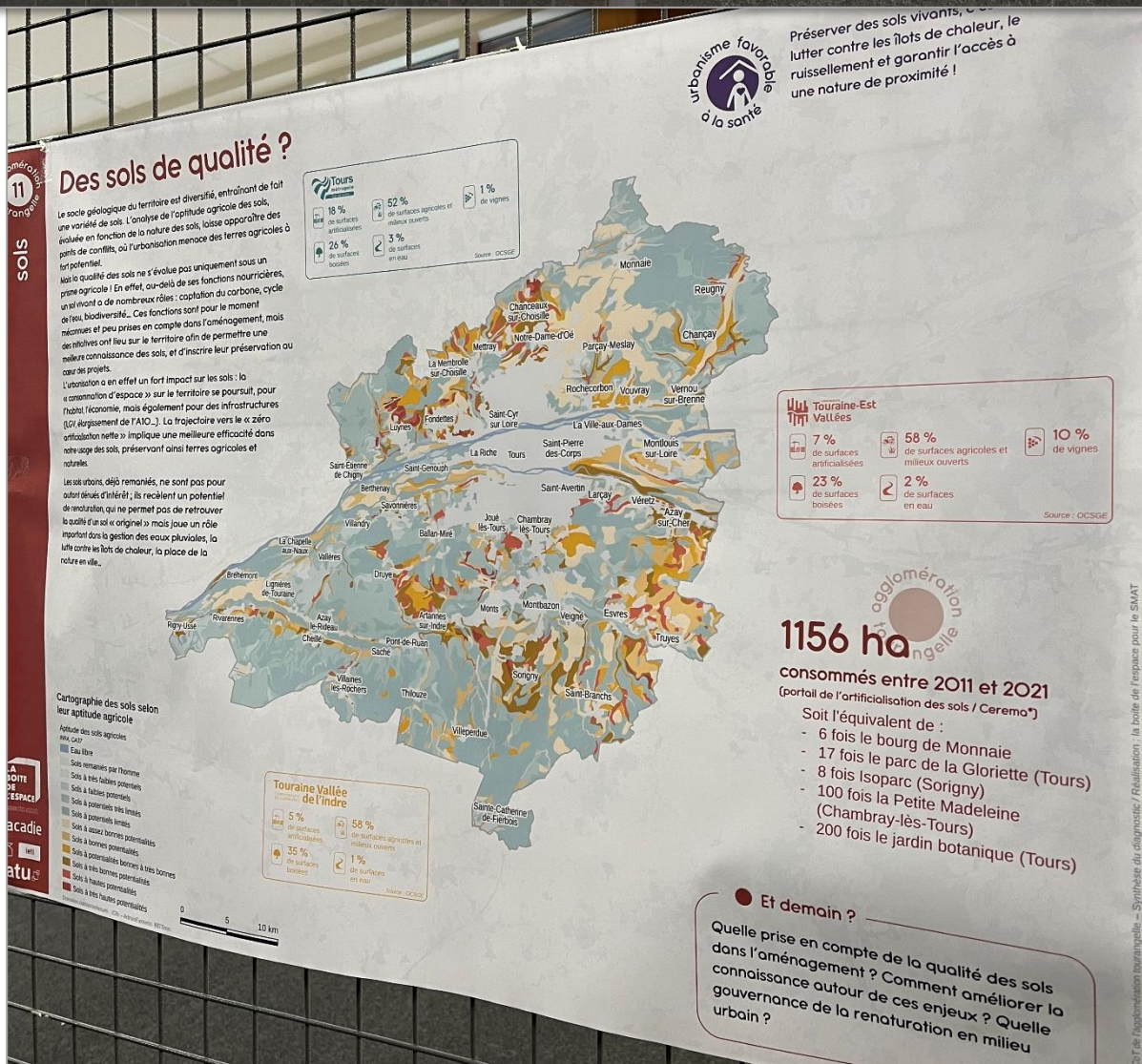
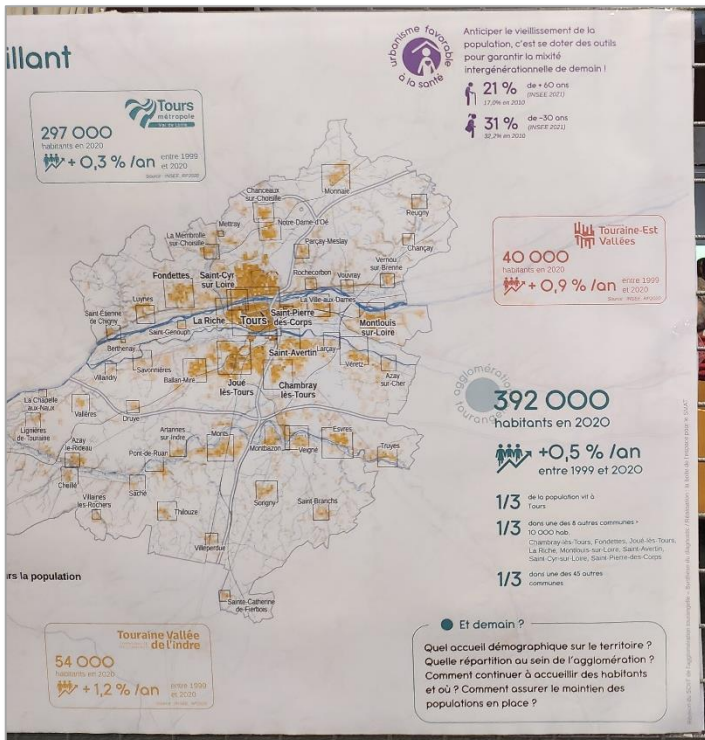
Cette réunion sera animée par le SMAT et le groupement de bureaux
d'études qui les accompagnent (La boîte de l'espace, Acadie et Ief), ainsi
que l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours (ATU).

SCoT

atu acadie

Quel parcours résidentiel ?



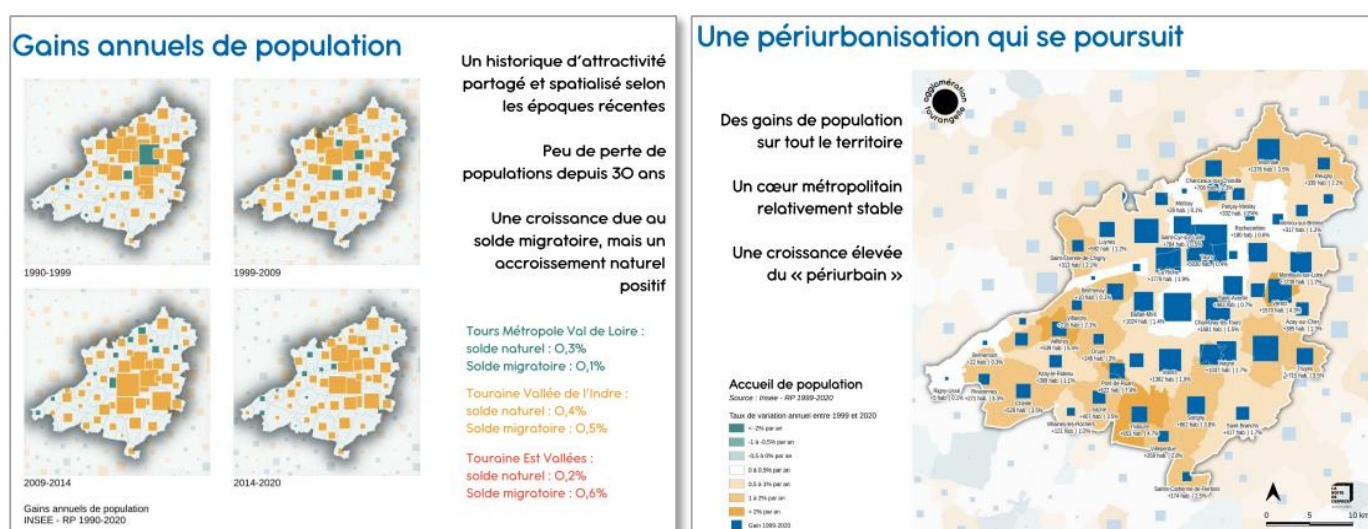


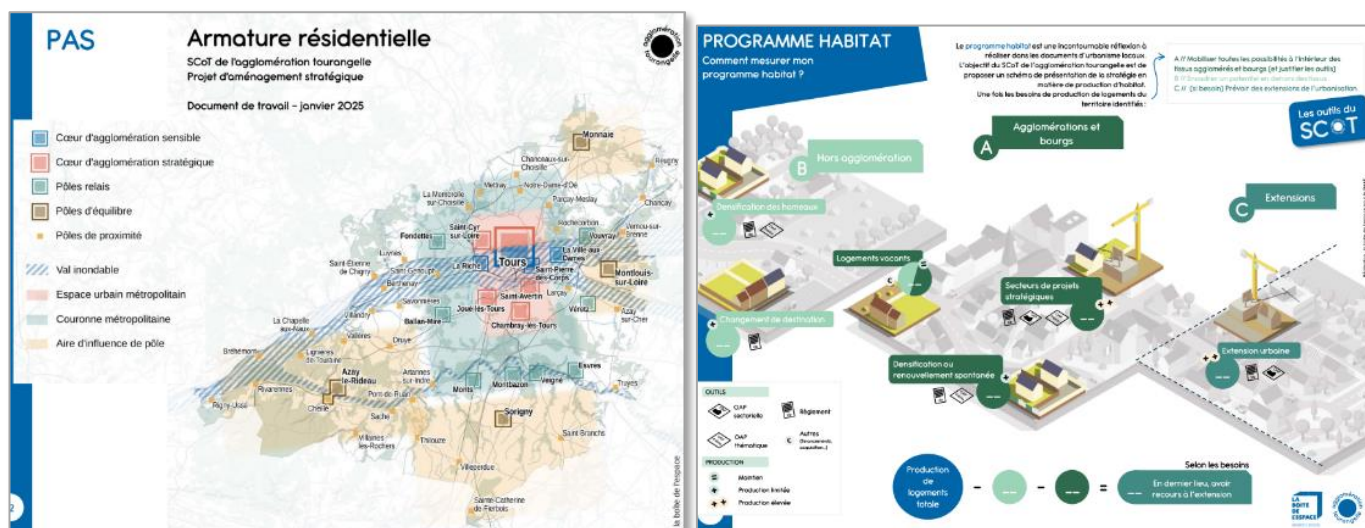
5. Les réunions publiques, réunions techniques et réunions des personnes publiques associées

La réunion des personnes publiques associées du 3 juillet 2024 – Diagnostic et enjeux

Organisée par le SMAT dans le cadre de la révision du SCoT de l'agglomération tourangelle, cette première séance des Personnes publiques associées (PPA) a rassemblé des représentants de l'État, de la Région, du Département, des 54 communes, des EPCI voisins, des chambres consulaires...

L'objectif était de présenter le diagnostic territorial actualisé et ouvrir le débat sur les enjeux qui en découlent et qui structureront le PAS puis le DOO du SCoT modernisé.

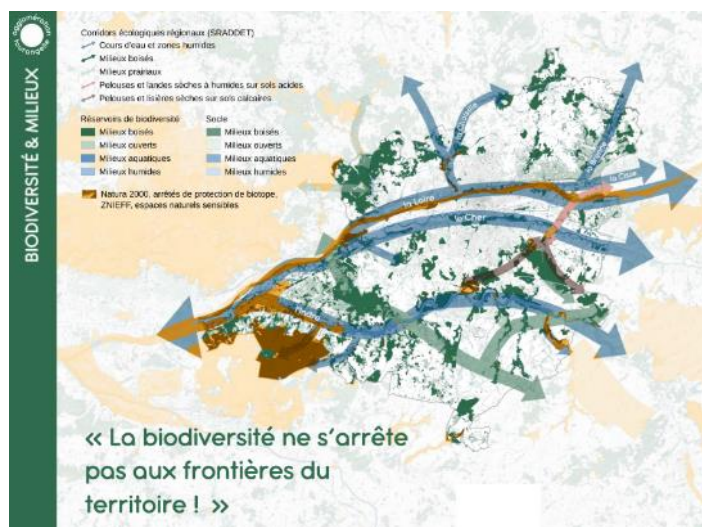




Extraits de la présentation en réunion PPA sur le PAS

La réunion publique du 7 mars 2025 – Diagnostic, enjeux et Projet d'Aménagement Stratégique

Cette première réunion publique a permis de présenter le territoire, le SCoT et son processus de révision, ainsi que ses principaux enjeux (autour de 11 cartes synthétiques du diagnostic, disponibles sur le site internet) et leur prise en compte dans le projet d'aménagement stratégique. Elle a permis de répondre à des questions et intégrer des remarques.



BIODIVERSITÉ & MILIEUX

2. UNE VITALITÉ ENVIRONNEMENTALE PRÉSERVÉE ET RENFORCÉE

Les grandes orientations

Issues des groupes partenariaux, des revues thématiques et de la scène citoyenne

Protéger la nature « ordinaire », en dehors des grandes entités remarquables

Renforcer la fonctionnalité écologique du territoire

Aider à franchir un cap culturel et à harmoniser les politiques sur le territoire

Aller plus loin dans la connaissance et la prise en compte de la qualité des sols

Extraits de la présentation en réunion publique sur le PAS

La réunion des personnes publiques associées du 2 juin 2025 2025 – Document d'Orientation et d'Objectifs

Cette troisième réunion des personnes publiques associées a permis de présenter les mesures principales contenues dans le Document d'Orientation et d'Objectifs et de recueillir les avis des partenaires associés.

PAYSAGES & PATRIMOINE

1. UN PATRIMOINE D'EXCEPTION À PROMOUVOIR

- Objectif 1** Faire du paysage la matrice du projet
- Objectif 2** Valoriser les paysages urbains
- Objectif 3** Protéger le socle agro-naturel et ses motifs
- Objectif 4** Renforcer la place de l'eau dans le paysage
- Objectif 5** Identifier et protéger le patrimoine bâti
- Objectif 6** Adapter le cadre d'intervention en contexte patrimonial
- Objectif 7** Recenser et protéger les éléments de petit patrimoine
- Objectif 8** Valoriser les paysages du Val de Loire dans une démarche transversale d'aménagement
- Objectif 9** Préserver la qualité des paysages et les ambiances locales variées
- Objectif 10** Protéger et valoriser les composantes naturelles et les paysages associées aux vallées
- Objectif 11** Conserver la cohérence et la lecture des séquences paysagères et itinéraires
- Objectif 12** Voir et donner à voir depuis et vers le réseau ferroviaire
- Objectif 13** Préserver ou créer des circuits et promenades
- Objectif 14** Conforter un tourisme local par le paysage
- Objectif 15** Valoriser l'image et la production locale
- Objectif 16** S'appuyer sur un réseau de centralités historiques et accueillantes
- Objectif 17** Faciliter l'accès à la culture au sein des centralités

BIODIVERSITÉ & MILIEUX

2. UNE VITALITÉ ENVIRONNEMENTALE PRÉSERVÉE ET RENFORCÉE

- Objectif 18** Identifier et préciser les réservoirs de biodiversité
- Objectif 19** Assurer la protection des réservoirs de biodiversité
- Objectif 20** Identifier et préciser des réservoirs complémentaires
- Objectif 21** Assurer la préservation des réservoirs complémentaires
- Objectif 22** Préciser à l'échelle locale les corridors écologiques
- Objectif 23** Protéger les corridors de toute intervention dégradant sa qualité d'espace de déplacement pour la biodiversité
- Objectif 24** Renforcer la perméabilité écologique à proximité des points de conflits
- Objectif 25** Favoriser le maillage écologique, notamment dans les milieux urbains et renforcer la qualité des milieux
- Objectif 26** Contribuer à l'intégration et à l'amélioration de la connaissance
- Objectif 27** Compléter les inventaires sur les secteurs de projet
- Objectif 28** Protéger les zones humides et leurs abords
- Objectif 29** Favoriser les actions de renaturation et d'amélioration des zones humides existantes
- Objectif 30** Analyser les cours d'eau, leur fonctionnement et leur état
- Objectif 31** Préserver les cours d'eau et leurs corridors riverains
- Objectif 32** Veiller au maintien de la fonctionnalité des têtes de bassin versant
- Objectif 33** Permettre les actions de restauration
- Objectif 34** Limiter les phénomènes de ruissellement et d'érosion des sols

Extraits de la présentation en réunion PPA sur le DOO

La réunion publique du 2 juin 2025 2025 – Document d'Orientation et d'Objectifs

Les objectifs et prescriptions principaux du DOO ont été présentés à la population lors de la seconde réunion publique, pour recueillir son avis et répondre à toutes leurs questions.

DÉMOGRAPHIE & HABITAT	CENTRALITÉS & COMMERCE
3. UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE POUR UN ACCUEIL DURABLE	4. UNE AGGLOMÉRATION ÉQUILBRÉE ET BIEN ÉQUIPÉE
Objectif 44 Planifier et répartir l'accueil démographique Objectif 45 Assurer le renouvellement des générations Objectif 46 Assurer la production pour répondre aux besoins en logement Objectif 47 Multiplier les typologies pour favoriser le parcours résidentiel Objectif 48 Organiser la réponse aux besoins spécifiques Objectif 49 Accompagner des projets innovants et partagés Objectif 50 Organiser le développement territorial sur une armature partagée Objectif 51 Diversifier le parc de logement Objectif 52 Assurer une production de logements sociaux Objectif 53 Réaliser une part minimale de la production de logement au sein de l'enveloppe urbaine Objectif 54 Définir des objectifs de densité de logements pour les opérations d'aménagement Objectif 55 Favoriser le renouvellement urbain avant les extensions urbaines Objectif 56 Limiter la consommation d'espace à vocation résidentielle ou mixte Objectif 57 Mettre en place des outils sur les secteurs stratégiques Objectif 58 Se donner les moyens d'une densification acceptable et vertueuse Objectif 59 Qualifier et caractériser la vacance Objectif 60 Expliciter la démarche de programmation résidentielle Objectif 61 Proposer une production de logement qualitative	Objectif 62 Renforcer les bourgs, les centres, les quartiers de tout le territoire Objectif 63 Accompagner les projets urbains mixtes, denses et patrimoniaux au cœur des centres-bourgs et centres-villes Objectif 64 Permettre la mutation des enveloppes urbaines principales Objectif 65 Encadrer les développements urbains en continuité des enveloppes agglomérées principales Objectif 66 Limiter la constructibilité en milieu rural et stopper le mitage Objectif 67 Permettre sous conditions la densification des hameaux et autres entités secondaires Objectif 68 Conforter Tours comme polarité de l'agglomération et du département Objectif 69 Maintenir un bon niveau sur l'ensemble du territoire Objectif 70 Optimiser l'offre d'équipements existante et future Objectif 71 Privilégier les centralités et leur accessibilité Objectif 72 Garantir l'accès aux soins pour tous Objectif 73 Proposer une offre d'habitat en centralité Objectif 74 Concevoir des espaces publics accueillants Objectif 75 Offrir les conditions d'une bonne scolarité Objectif 76 Compléter l'offre de formation

Extraits de la présentation en réunion publique sur le DOO

Les réunions techniques et temps d'échange en bilatéral avec les EPCI

Bien que cela ne fasse pas directement partie des modalités de concertation votés, de nombreux temps d'échange ont eu lieu en bilatéral en physique ou à distance par téléphone ou visioconférence.

De plus, le SMAT a organisé trois grandes réunions techniques en janvier, mars et avril avec des agents des 3 intercommunalités membres du SMAT, pour présenter le projet et l'adapter à l'aide de leurs retours, tout en ayant un temps d'échange technique commun aux 3 EPCI.

6. Les registres aux sièges du SMAT et des EPCI membres

Des dossiers du SCoT de 2013 ainsi que des registres de concertation informant en préambule le public de la procédure de révision ont été mis à disposition du public au siège du SMAT ainsi qu'aux sièges des trois intercommunalités membres du SMAT.

Ces dossiers permettent au public de présenter ses observations écrites sans passer par internet. Aucune observation n'a été formulée dans les registres mis à disposition du public.

7. La diffusion d'informations dans la presse et sur internet

L'information du public a été assurée par plusieurs moyens :

- Les articles dans la presse locale
- Les multiples publications sur le site internet du SMAT dans la rubrique « actualités », ainsi que la publication de documents consultables librement dans la rubrique « ressources documentaires ».
- Les sites internet et réseaux des communes/intercommunalités qui ont fait le relais des informations sur le SCoT, en particulier pour les réunions ouvertes au public
- Les publications sur le réseau social LinkedIn
- Les lettres d'informations publiées sur le site internet et transmis largement aux partenaires (PPA, communes et intercommunalités, participants aux groupes partenariaux, scène citoyenne...)

A. Les articles dans la presse

La Nouvelle République
Vendredi 28 mars 2025

tours

urbanisme

Le SCoT imagine le territoire de demain

La révision du SCoT de l'agglomération tourangelle, qui donne les grandes orientations urbanistiques, entre dans ses dernières phases.

Le schéma de cohérence territoriale, plus connu sous le nom de SCoT, est un document assez obscur pour le grand public mais éminemment important, puisqu'il structure en partie la façon dont le territoire se construit et se vit.

Le 7 mars dernier, le Syndicat mixte de l'agglomération tourangelle (Smat), qui couvre le territoire de Tours Métropole Val de Loire, de Touraine-Est Vallées et de Touraine Vallée de l'Indre, a organisé une réunion publique pour présenter le projet d'aménagement stratégique de la révision du SCoT. Une première depuis 2013.

« Des pôles d'équilibre à développer »

Lors de cette réunion, Jules Peter-Jan et Gunevel Pedron, respectivement urbanistes-géographes chez Acadie et chez La Boîte de l'Espace, ont présenté le résultat de leurs travaux. Le SCoT révisé doit ensuite permettre de donner les grandes orientations d'aménagement du territoire et d'urbanisme, notamment dans le cadre des plans locaux d'urbanisme intercommunaux et métropolitains, qui sont en discussion à la Métropole de Tours, par exemple.

Les deux urbanistes-géographes projettent ainsi une évolution de la population « modérée », avec « une population qui se stabilise à l'horizon 2050



À quoi pourrait ressembler Tours en 2050 ? C'est la question à laquelle essaie de répondre le SCoT. (Illustration NR, Julien Proust)

et une mixité générationnelle ».

En 2021, la population des trois intercommunalités était d'environ 391.000 habitants. Ils envisagent une très légère hausse, avec 403.000 habitants en 2030 et 415.000 en 2050, soit « un scénario réaliste et atteignable et qui permet de conserver une qualité de vie, tout en visant le renouvellement des générations ».

Jules Peter-Jan met également l'accent sur la nécessité de s'appuyer « sur des pôles d'équilibre à développer comme à Sorigny, Montlouis-sur-Loire, Monnaie et Azay-le-Rideau pour être moins dépendant du pôle central de Tours ». En ce qui concerne la Métropole de Tours, il constate que « le par-

cours résidentiel est grippé, avec des petits logements qui se construisent beaucoup plus que les logements familiaux ».

Une enquête publique prévue à l'automne 2025

Côté économie, Gunevel Pedron explique qu'il existe « une pression sur le foncier » et dénombre « 87 zones d'activité et 650 exploitations agricoles » sur l'ensemble du territoire du Smat. En 2020, on comptait environ 178.000 emplois dans l'agglomération, soit 72 % des emplois du département (contre 69 % en 1999). Il s'agit d'ailleurs d'un territoire moteur puisque le nombre d'emplois augmente de 0,31 % par an, contre une baisse de

0,16 % par an pour le reste de l'Indre-et-Loire.

Mais ce qui préoccupait surtout les élus présents lors de cette réunion publique, c'est l'impact de la loi Zéro artificialisation nette (Zan). Ils s'interrogent sur « les dangers de la densification » ou encore sur le « coefficient de végétalisation ». Mais ce sera aux communes et aux intercommunalités d'intégrer ces questionnements dans la création de leurs PLU. Quant au SCoT, il devrait être arrêté au début de l'été 2025, avec une enquête publique à l'automne et un vote au début de l'année 2026.

Bastien David

urbanisme

Ils imaginent le territoire de 2050

Une trentaine de citoyens issus de l'aire urbaine de Tours ont participé à l'élaboration du SCoT, en imaginant nos futurs modes de vie.

Il y a vingt-cinq ans, on ne parlait pas beaucoup du changement climatique et on craignait tous le bug informatique de l'an 2000. C'est sur ce constat de la rapidité du changement des modes de vie que Mélanie Ducrocq et une trentaine de citoyens de la métropole de Tours et des communautés de communes Touraine-Est Vallées et Touraine Vallée de l'Indre ont été intégrés au processus de révision du schéma de cohérence territoriale (SCoT).

« La quasi-totalité de ce qu'ils proposent est repreneable »

Ce document d'urbanisme sert de base pour les politiques publiques et pour les plans locaux d'urbanisme (PLU). Les trois intercommunalités ont élaboré leur premier SCoT en 2013, mais le



Les citoyens de la Scène citoyenne ont présenté des récits fictions sur leur vision du territoire d'ici 2050. (Photo NR, Bastien David)

Syndicat mixte de l'agglomération tourangelle (Smat), présidé par le maire de Chambray-lès-Tours, Christian Gatard, a souhaité s'appuyer sur le travail des citoyens pour imaginer les modes de vie sur le territoire en 2050.

Pour présenter le résultat de leurs réflexions – qui se sont

étalées de septembre 2023 à avril 2024 – de manière plus ludique, les citoyens ont créé la Scène citoyenne et ont conçu des récits fictions sur leur vision du territoire dans vingt-cinq ans.

Ainsi, ils imaginent une place de la voiture grandement réduite avec la part belle faite

au ferroviaire, grâce à des navettes entre les villes du territoire, et au vélo, avec un réseau cyclo-logistique et des vélos-cargos qui transportent des marchandises depuis la gare de Saint-Pierre-des-Corps. Les transports en commun seraient également gratuits sur tout le territoire.

Mais en dehors des mobilités, ils estiment également que l'habitat sera plus collectif en 2050. Ils imaginent ainsi des cuisines collectives et partagées dans les immeubles ou dans les lotissements afin de mettre en commun le matériel, ainsi que la piétonnisation de certaines parties du territoire, dont les centres-villes.

« Inventer de nouvelles méthodes »

Si les scénarios de ces récits fictions sont exagérés par rapport à ce que les citoyens ont écrit dans le livre blanc, « la quasi-totalité de ce qu'ils proposent est repreneable dans la révision du SCoT », indique Christian Gatard. Ils ont la vo-

lonté d'être pragmatiques et réalistes, tout en ayant des idées de rupture. »

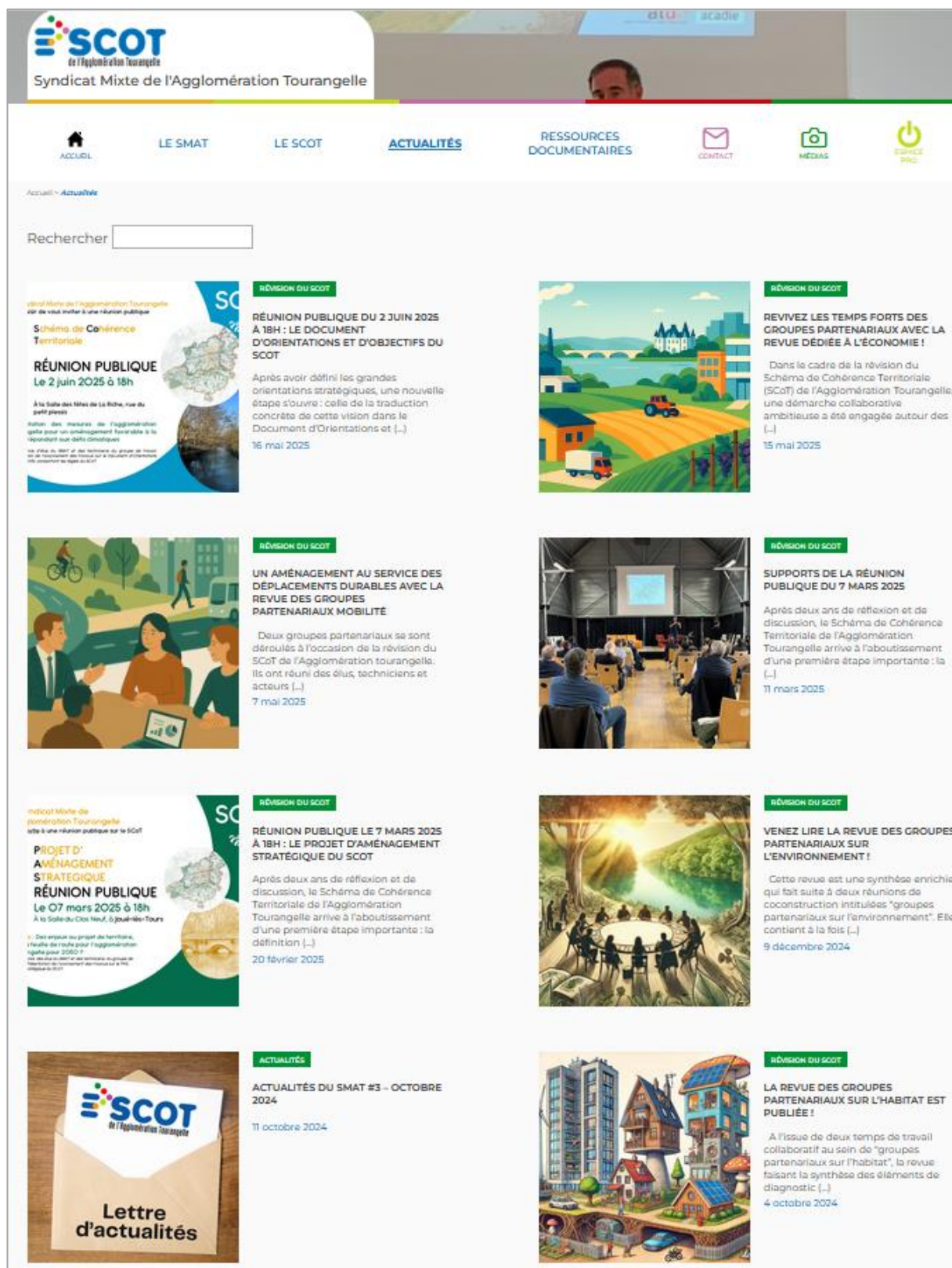
Il prend l'exemple de la loi Zéro artificialisation nette (Zan), votée en juillet 2023. « À l'inverse des élus, cette loi ne fait pas peur aux citoyens. Au contraire, ils sont demandeurs. »

Une preuve, selon le maire de Chambray-lès-Tours, « que l'on n'écoute pas assez nos concitoyens. Il est difficile de les faire venir dans des réunions publiques. Pour aller chercher les citoyens, il nous faut inventer de nouvelles méthodes, comme nous le faisons pour la révision du SCoT. Si ce travail est fait en profondeur, alors les résultats qui en sortent sont très riches ».

Le SCoT, sur lequel s'appuieront les politiques publiques des prochaines années, voire décennies, « devrait être terminé en 2025, en même temps que les plans locaux d'urbanisme des intercommunalités et de la Métropole ».

Bastien David

B. Les publications sur le site internet du SMAT



Extrait de la rubrique « actualités » du site internet

SCoT
de l'Agglomération Tourangelle
Syndicat Mixte de l'Agglomération Tourangelle

ACCUEIL LE SMAT LE SCoT ACTUALITÉS RESSOURCES DOCUMENTAIRES CONTACT MÉDIAS ESPACE SCoT

Accueil > Ressources Documentaires

Rechercher

COMPTES-RENDUS

REVUE DES GROUPES PARTENARIAUX ÉCONOMIE

La revue des groupes partenariaux économie dresse un panorama approfondi des dynamiques économiques locales et présente les propositions des participants pour imaginer le territoire économique de demain. En donnant la parole aux acteurs de terrain, cette publication illustre la volonté du SMAT de co-construire le futur du territoire avec celles et ceux qui le font vivre au quotidien.

COMPTES-RENDUS

REVUE DES GROUPES PARTENARIAUX MOBILITÉ

Deux groupes partenariaux se sont déroulés à l'occasion de la révision du SCoT de l'Agglomération tourangelle. Ils ont réuni des élus, techniciens et acteurs de la société civile pour réfléchir à un aménagement du territoire favorisant des déplacements plus durables. Une revue faisant la synthèse des éléments de diagnostic et des propositions qui sont issues de ces temps d'échanges vient d'être publiée.

COMPTES-RENDUS

REVUE DES GROUPES PARTENARIAUX ENVIRONNEMENT

Il s'agit d'un document comportant des informations de diagnostic environnemental sur le territoire, ainsi que d'éléments issus de deux temps d'échanges au cours de l'année 2024 qui ont vu se réunir divers acteurs du territoire.

COMPTES-RENDUS

REVUE DES GROUPES PARTENARIAUX HABITAT

Ce document retranscrit des éléments de diagnostic ainsi que des propositions à intégrer dans le SCoT formulées par les participants aux ateliers de travail intitulés "groupes partenariaux habitat".

CARTES

DIAGNOSTIC SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE EN 11 CARTES

Ces 11 cartes présentent de manière synthétique le diagnostic du territoire du SCoT.

RAPPORT

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

Ce rapport d'activité retrace les principales actions du SMAT en 2023, année riche avec de nombreux groupes partenariaux pour la révision du SCoT.

RAPPORT

MÉMOIRE "LUTTER CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE ET SONORE POUR VIVRE DANS UN TERRITOIRE SAIN"

BROCHURE

LIVRE BLANC DE LA SCÈNE CITOYENNE

Le Livre Blanc comprend des propositions à intégrer à la révision du SCoT, toutes issues de la Scène Citoyenne du SMAT, collectif de 30 citoyens aux profils diversifiés, qui se sont réunis plusieurs samedis sur une durée de 6 mois.

COMPTES-RENDUS

REVUE SUR L'URBANISME FAVORABLE À LA SANTÉ

Cette revue vient conclure un an de travail sur l'urbanisme favorable à la santé dans le cadre de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale de l'agglomération tourangelle. Cette revue donne des pistes à suivre lors de la production des pièces officielles du SCoT.

COMPTES-RENDUS

SYNTHÈSE DE L'ATELIER DU 4 JUILLET 2023 "URBANISME FAVORABLE À LA SANTÉ : UN TERRITOIRE ACCUEILLANT"

Cette synthèse regroupe les interventions et échanges qui ont eu lieu lors de l'atelier du 4 juillet 2023. La thématique "un territoire accueillant" aborde l'impact des choix d'aménagement en matière d'habitat sur la santé humaine. Elus et partenaires étaient réunis au sein de la mairie de Montlouis-sur-Loire.

COMPTES-RENDUS

SYNTHÈSE DE L'ATELIER DU 1ER JUIN 2023 "URBANISME FAVORABLE À LA SANTÉ : UN TERRITOIRE SAIN"

Cette synthèse regroupe les interventions et échanges qui ont eu lieu lors de l'atelier du 1er juin 2023 portant sur la thématique "un territoire sain" de la séquence urbanisme favorable à la santé, dans le cadre de la révision du SCoT de l'Agglomération Tourangelle. Elus et partenaires étaient réunies au sein de l'Institut de formation de la Croix Rouge à

COMPTES-RENDUS

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

Ce rapport d'activité retrace les principales actions du SMAT sur l'année 2022, année de relance de la révision du SCoT de l'Agglomération Tourangelle.

Extrait de la rubrique « Ressources documentaires » du site internet

C. Les relais sur les sites internet et réseaux sociaux des communes et intercommunalités


[La Métropole](#)
[Services aux habitants](#)
[Entreprendre](#)
[Visiter](#)
[Étudier](#)
[Mobilité](#)

Accueil > Actualités > Urbanisme : le projet d'aménagement stratégique présenté lors d'une réunion publique le 7 mars

URBANISME : LE PROJET D'AMÉNAGEMENT STRATÉGIQUE PRÉSENTÉ LORS D'UNE RÉUNION PUBLIQUE LE 7 MARS

Publié le 21 fév 2025



Après deux ans de réflexion et de discussion, le Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Tourangelle arrive à l'aboutissement d'une première étape importante : la définition de son Projet d'Aménagement Stratégique. Afin d'informer et d'échanger avec les habitants et les acteurs locaux, une réunion publique se tiendra le 7 mars 2025 à 18h à la Salle du Clos Neuf à Joué-lès-Tours.

Fruit d'une démarche croisée entre la mise en place d'une scène citoyenne, de séances de travail menées au sein de groupes partenariaux associant élus, techniciens et partenaires institutionnels, et d'une analyse des enjeux du territoire ce Projet d'Aménagement Stratégique vise à bâtir une vision commune et cohérente pour notre avenir. Il repose sur des arbitrages politiques, intégrant les grands enjeux d'urbanisme, de mobilité, de préservation de l'environnement et de développement économique.

La réunion publique du 7 mars incarne la volonté des élus du territoire de partage et d'échange avec les citoyens. Elle sera l'occasion de présenter les grandes orientations du SCoT et de recueillir les contributions de chacun pour enrichir la réflexion collective sur les enjeux de demain et sur l'évolution projetée du territoire de l'Agglomération Tourangelle à horizon 2050

Retrouvez toutes les actualités du SMAT sur www.scot-agglotours.fr

(T)

PAR THÈME

- Tout -

Covid-19

Culture

Déchets - Recyclage

Eau et assainissement

Energie

Enseignement supérieur

Habitat et urbanisme

Infrastructures

Internet

La Métropole

Mobilité

Sport

Tourisme

Transition écologique

Économie

Éducation

Information sur la réunion publique du 7 mars 2025 sur le site internet de Tours Métropole



Publication de Tours Métropole sur la réunion publique du 7 mars 2025 sur Facebook



Publication de Saint-Pierre-des-Corps sur la réunion publique du 7 mars 2025 sur Facebook



Publication de Monnaie sur la réunion publique du 7 mars 2025 sur Facebook



Publication de la CC Touraine Vallée de l'Indre sur la réunion publique sur 7 mars 2025 sur Facebook



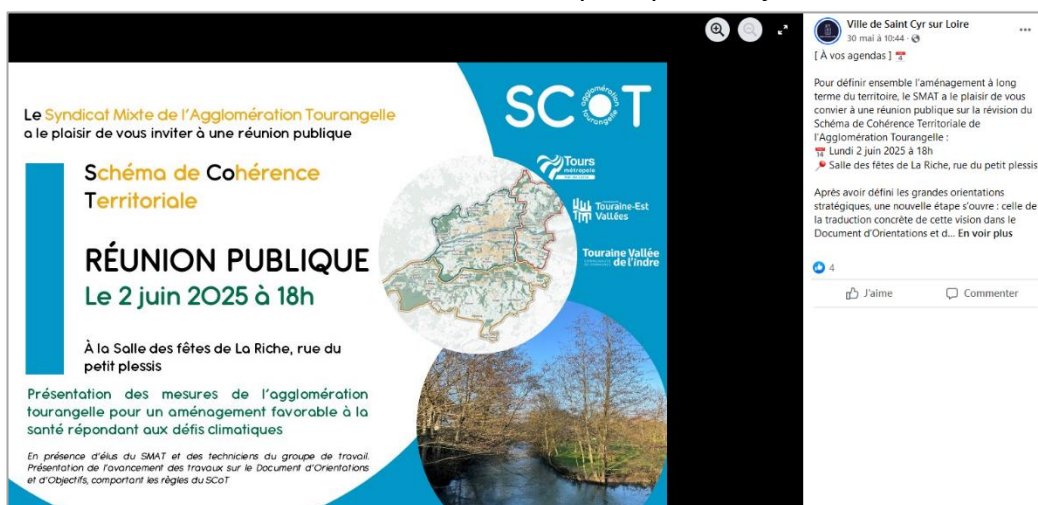
Publication de Touraine Vallée de l'Indre pour la réunion publique du 2 juin 2025 sur Facebook



Publication de la CC Touraine-Est Vallées pour la réunion publique du 2 juin 2025 sur Facebook



Publication d'Esvres-sur-Indre sur la réunion publique du 2 juin 2025 sur Facebook



Publication de Saint-Cyr-sur-Loire pour la réunion publique du 2 juin 2025 sur Facebook

D. Les publications sur le réseau social LinkedIn

Caroline Martenot Manac'h
Directrice chez Syndicat Mixte de l'Agglomération Tourangelle
3 mois

📌 Réunion Publique sur le Projet d'Aménagement Stratégique du SCoT de l'Agglomération Tourangelle : 7 mars 2025, 18h à l'espace du Clos-Neuf à Joué-Lès-Tours.

Après deux ans de réflexion et de discussion, le Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Tourangelle arrive à l'aboutissement d'une première étape importante : la définition de son Projet d'Aménagement Stratégique.

Fruit d'une démarche croisée entre la mise en place d'une scène citoyenne, de séances de travail menées au sein de groupes partenariaux associant élus, techniciens et partenaires institutionnels, et d'une analyse des enjeux du territoire ce Projet d'Aménagement Stratégique vise à bâtir une vision commune et cohérente pour notre avenir. Il repose sur des arbitrages politiques, intégrant les grands enjeux d'urbanisme, de mobilité, de préservation de l'environnement et de développement économique.

Cette réunion publique incarne la volonté des élus du territoire de partage et d'échange avec les citoyens. Elle sera l'occasion de présenter les grandes orientations du SCoT et de recueillir les contributions de chacun pour enrichir la réflexion collective.

💬 Si vous voulez en savoir plus et donnez votre avis sur les enjeux de demain et sur l'évolution projetée du territoire de l'Agglomération Tourangelle à horizon 2050 : venez assister à cette restitution du 7 mars 2025 à 18h à l'Espace du Clos Neuf à Joué-Lès-Tours !

Vous pouvez également retrouver toutes les actualités du SMAT sur le site internet : www.scot-agglotours.fr

Le Syndicat Mixte de l'Agglomération Tourangelle
vous invite à une réunion publique sur le SCoT

PROJET D'AMÉNAGEMENT STRATÉGIQUE
RÉUNION PUBLIQUE
Le 07 mars 2025 à 18h
À la Salle du Clos Neuf, à Joué-lès-Tours

Thème : Des enjeux au projet de territoire, quelle feuille de route pour l'agglomération tourangelle pour 2050 ?
(En présence des élus du SMAT et des techniciens du groupe de travail. Présentation de l'avancement des travaux sur le PAS, pièce stratégique du SCoT.)

SCoT
Tours
Touraine-Est Vallées
Touraine Vallée de l'Indre

LA VOIE DE L'ESPACE
acadie
atu

Mobiliser le territoire pour le SMAT

Publication du SMAT sur LinkedIn concernant la réunion publique du 7 mars 2025



Raphaël Sicot
Chargé de planification SCoT
1 mois · Modifié

Venez échanger sur l'aménagement du territoire lors de la prochaine réunion publique du SMAT :

 Lundi 2 juin 2025 à 18h

 Salle des fêtes de La Riche, rue du petit plessis

Cette réunion sur la révision du Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Tourangelle permettra de présenter l'avancement d'une nouvelle étape de travail : la réalisation du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO).

☐ Ce document structurant fixe les règles du jeu pour un aménagement favorable à la santé répondant aux défis climatiques.

 Il précise les choix en matière d'environnement, de mobilités, d'habitat ou encore de développement économique sur un bassin de vie de 400000 habitants incluant Tours Métropole, la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre et la Communauté de Communes Touraine-Est Vallées.

 Élaboré à partir des réflexions issues d'une scène citoyenne, de groupes partenariaux et des contributions recueillies lors de la première réunion publique, ce document marque une étape essentielle dans la construction d'un territoire durable et dynamique.

 Cet échange permettra d'exprimer vos avis et de contribuer à la réflexion collective autour de l'avenir de notre territoire.

Nous vous invitons à relayer l'invitation le plus largement possible !

Vous pouvez également retrouver toutes les actualités du SMAT sur le site internet : www.scot-agglotours.fr

Le Syndicat Mixte de l'Agglomération Tourangelle
a le plaisir de vous inviter à une réunion publique

**Schéma de Cohérence
Territoriale**

RÉUNION PUBLIQUE
Le 2 juin 2025 à 18h

À la Salle des fêtes de La Riche, rue du
petit plessis

Présentation des mesures de l'agglomération
tourangelle pour un aménagement favorable à la
santé répondant aux défis climatiques

En présence d'élus du SMAT et des techniciens du groupe de travail.
Présentation de l'avancement des travaux sur le Document d'Orientations
et d'Objectifs, comportant les règles du SCoT








Publication du SMAT sur LinkedIn concernant la réunion publique du 2 juin 2025

E. Les lettres d'information publiées sur le site internet et diffusées largement par email aux partenaires



Les actualités du SMAT

EDITION #1 : AOUT 2023



Les actualités du SMAT, qu'est-ce que c'est ?

Un nouveau format proposé par le Syndicat Mixte de l'Agglomération Tourangelle pour vous tenir au courant des dernières réalisations du SMAT et des prochains temps forts. Les actualités seront transmises plusieurs fois par an.

Le SCoT de l'Agglomération Tourangelle engagé en faveur de l'urbanisme favorable à la santé

En 2022, lauréat d'un appel à projets « Santé – Environnement » lancé par la ARS et la DREAL Centre-Val de Loire, le SMAT a affirmé sa volonté de faire du SCoT de l'Agglomération Tourangelle un outil d'urbanisme favorable à la santé et ainsi de concevoir la question de la santé comme l'un des piliers de la révision, avec l'adaptation au changement climatique. Trois ateliers dédiés à la place de la végétalisation et des bienfaits des espaces verts, de la lutte contre les nuisances ou encore sur les choix à opérer en matière d'habitat et de formes urbaines se sont tenus entre mars et juillet 2023. Les synthèses des ateliers sont disponibles sur le site internet du SMAT (<https://www.scot-agglotours.fr>), rubrique "Ressources documentaires". Un séminaire de restitution régionale viendra clôturer ce cycle riche en échanges et en enseignement le 26 septembre de 14h à 17h à l'espace Yves Renault à Chambray-Lès-Tours.

Les premières réflexions du SCoT sont lancées !

Le 28 juin dernier s'est tenu le premier groupe partenarial pour la révision du SCoT. Plus de 40 personnes ont participé à ce premier temps fort dédié à la prospective et aux modes de vie en 2050. Entre moments en plénière et réflexions en petits groupes, les participants ont pu profiter des interventions prospectives de François Bellanger et de Aurélie RAVIER de l'ATU, mais également s'immerger en 2050 en imaginant les évolutions des modes de vie et des modes d'habiter. Prochaine étape le 28 septembre de 8h30 à 12h30, en salle Jean Germain à Tours Métropole Val de Loire pour continuer à parler des questions d'habitat dans le SCoT !

A noter également que les dates des groupes partenariaux consacrés à l'économie sont déjà arrêtées : 3 octobre, 7 décembre et 13 février 2024 de 9h à 12h. Plus d'informations à venir prochainement !

Nous vous attendons nombreux pour participer activement au projet de territoire de l'Agglomération Tourangelle !

Une approche renouvelée de la concertation : la mise en place d'une scène citoyenne

L'objectif de la scène citoyenne est d'associer un panel de citoyens aux réflexions du SCoT. Ce groupe de 30 personnes aux profils très variés réfléchira à ce que sera la vie quotidienne sur l'Agglomération Tourangelle en 2050 au regard des impacts du changement climatique. Accompagné par un prestataire spécialisé en concertation et en prospective, les citoyens produiront un Livre Blanc sur les modes de vie en 2050 comprenant à la fois des éléments permettant de se projeter vers l'avenir, ainsi que des orientations utiles à la révision du Schéma de Cohérence Territoriale. Actuellement en cours de recrutement, les travaux des citoyens débuteront dès le 30 septembre prochain.

L'équipe du SMAT en quelques mots

Caroline MARTENOT, Cheffe de projet SCoT, géographe

De 2015 à 2021, Caroline a accompagné le Syndicat Mixte du SCoT Brenne Marche, situé dans le sud de l'Indre, pour l'élaboration, puis la mise en œuvre en 2019 de son SCoT. À partir de 2017, elle a également accompagné les communautés de communes Brenne Val de Creuse et Marche Occitane Val d'Anglin dans la réalisation de leurs PLUi. Au SMAT depuis avril 2021, Caroline supervise la révision du SCoT et la production des différentes pièces le composant, notamment en lien avec les différents partenaires, et en tant que Directrice du Syndicat, elle s'assure du bon fonctionnement de la collectivité.

Raphaël SICOT, chargé d'études, juriste-urbaniste

Après une formation en droit de l'urbanisme au sein du master MTU de l'Université de Tours, Raphaël a travaillé dans le service urbanisme de la mairie de La Riche, sur les dossiers fonciers, environnementaux et commerciaux. Arrivé en novembre 2021 au sein du SMAT, il accompagne la révision du SCoT en animant des ateliers et en participant à la production des documents. En outre, il gère le suivi administratif et financier du Syndicat, ainsi que la communication au travers du site internet.

Louise MICHENAUD, apprentie dédiée à l'urbanisme favorable à la santé, juriste-urbaniste

Actuellement en Master 2 Management des Territoires et Urbanisme à l'Université de Tours, Louise travaille sur la séquence dédiée à l'urbanisme favorable à la santé depuis septembre 2022, et sera présente au SMAT jusqu'à fin septembre 2023. Elle est amenée à produire les documents en lien avec cette thématique. Pour la poursuite de son parcours professionnel, elle se destine aussi bien à de la planification qu'à une approche opérationnelle de l'urbanisme.

POUR ALLER PLUS LOIN : [HTTPS://SCOT-AGGLOTOURS.FR/](https://scot-agglotours.fr/)

CONTACT : CAROLINE MARTENOT - 02 47 80 11 68
C.MARTENOT@TOURS-METROPOLE.FR



Une année 2024 qui s'annonce riche en réflexions et stratégie

Après une année 2023 qui a vu la révision pleinement se relancer avec les séquences dédiées à l'habitat et à l'économie, et la finalisation des travaux menés sur l'urbanisme favorable à la santé, l'année 2024 sera celle de la définition de la stratégie du SCoT révisé. Fort des enseignements des séquences terminées, ou qui se dérouleront au cours du 1er trimestre, le projet politique du SCoT devrait être débattu à la fin de l'année.

Retour sur la séquence "habitat"

Avec deux groupes partenariaux qui se sont tenus en juin et en septembre, la séquence dédiée à l'habitat, et réalisée par l'ATU, avait pour objectif (comme l'ensemble des séquences thématiques de la révision) de conforter le diagnostic, de proposer des orientations stratégiques et de formuler des pistes d'action. Ces temps ont réuni pas moins de 40 personnes par séance. Les échanges ont porté sur comment habiter l'agglomération tourangelle en 2050. Les questions du vivre ensemble, de la trajectoire ZAN, de l'équilibre de l'offre résidentielle ou de l'amélioration de la qualité de vie et de la santé des populations ont été abordées, pour permettre d'aboutir à un SCoT ambitieux, régulateur et accompagnant le changement de pratiques. Une revue sur la séquence mobilité sera publiée au cours du premier semestre 2024.

Des engagements pour l'urbanisme favorable à la santé

Après une année de réflexion dédiée à l'urbanisme favorable à la santé, le SMAT a réalisé en septembre 2023, appuyé par l'ARS Centre-Val de Loire, la DREAL et Corinne MANSION, Professeure de droit à l'Université de Tours et Enseignant-Chercheur, un séminaire de restitution régionale de la démarche. Ouvert aux élus et partenaires du SMAT, mais également à l'ensemble des SCoT de la Région Centre-Val de Loire et aux structures en charge de projets de santé, ce séminaire a ancré la volonté du SMAT de réaliser un SCoT favorable à la santé. Des engagements ont pu être présentés comme l'intégration de prescriptions et recommandations favorables à la santé dans le SCoT, développer des indicateurs de suivi en lien avec la santé environnement ou encore créer une collaboration régulière avec les structures en charge de projet de santé comme l'ARS, les CLS ou les CPTS.

Un premier semestre dédié à la poursuite des séquences thématiques

Le début de l'année 2024 sera consacré à la finalisation de la séquence économie et à la réalisation des séquences mobilité et environnement. Permettant d'aborder les différents champs composant le SCoT, ces séquences, comme pour celle dédiée à l'habitat, constituent le socle de la révision du SCoT. Des visites inspirantes ou des retours d'expériences seront proposés pour alimenter les réflexions du SCoT et imaginer le territoire de demain.

Un appui pour mener à bien la révision du SCoT

Le SMAT a fait appel au bureau d'études La Boîte de l'Espace, associé à Ieti et Acadie pour accompagner et appuyer les travaux du SCoT. Ce renfort sera précieux pour mener à bien la révision et aura à charge d'accompagner les réflexions stratégiques des élus, de prendre part à sa déclinaison réglementaire et à produire l'ensemble des pièces du document. Il est également mobilisé sur la réalisation de la séquence environnement. Cet accompagnement est prévu jusqu'à l'approbation du SCoT.

Pêle-mêle du SCoT

Une nouvelle charte graphique à venir

Nouveau SCoT, nouvelle identité visuelle ! Une charte graphique est en cours de réalisation pour donner vie à la révision du SCoT. Elle sera présente sur l'ensemble des pièces à venir et sur toutes les publications du Syndicat.

La livraison à venir du Livre Blanc par les participants de la scène citoyenne

Après 5 séances de travail, de septembre 2023 à janvier 2024, la scène citoyenne arrive à son terme. Les citoyens ont pu travailler sur les modes de vie en 2050 dans l'Agglomération Tourangelle et définir leurs attentes concernant un futur souhaitable. Ce Livre Blanc sera annexé au SCoT et devra être transcrit dans les différentes pièces. Le SMAT sollicitera à nouveau la scène citoyenne en 2025 pour leur présenter le SCoT révisé et l'intégration des réflexions qui ont pu être menées.

Une [présentation du Livre Blanc](#) est prévue à l'occasion d'une réunion publique : le **10 avril 2024, à 19h, à l'espace du Clos Neuf à Joué-lès-Tours**, nous vous attendons nombreux !

Actualités du SMAT #3 Octobre 2024



La revue sur la séquence Habitat est publiée !

Après plusieurs mois de réflexion collective dans le cadre de la séquence habitat et des groupes partenariaux qui se sont tenus au cours de l'année 2023, le SMAT a le plaisir de vous faire part de la publication de la revue dédiée à cette thématique. Véritable composante de la révision du SCoT, cette revue revient à la fois sur les enjeux du territoire mais aussi sur les perspectives, les orientations stratégiques et les pistes d'action à initier. Pilotée par l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours, elle est la première d'une série de quatre revues dédiées aux thématiques de l'habitat, de l'économie, de la mobilité et de l'environnement. Nous vous invitons à la découvrir sans plus tarder sur le site du SMAT.

La scène citoyenne imagine l'Agglomération Tourangelle en 2050 !

C'est en avril dernier que se sont clôturés les travaux de la scène citoyenne, après 6 mois de partage, de réflexion mais également de convivialité. Ce collectif de 30 citoyens, recrutés par tirage au sort, a su s'immerger dans l'Agglomération Tourangelle pour en dessiner les contours à horizon 2050. Le Livre Blanc qui en ressort est un véritable projet citoyen, qui comme les revues des séquences thématiques, constitue un des matériaux de la fabrique du SCoT. Cadre de vie, place des nouvelles technologies, mobilité, consommation sont autant de sujets abordés. Le collectif sera invité aux prochaines étapes du SCoT : PAS et DOO. Présenté aux élus et en réunion publique, le Livre Blanc est disponible sur le site internet du SMAT.



Un atlas pour illustrer les enjeux du territoire

Produit par La Boîte de l'Espace qui accompagne le SMAT, cet atlas revient à travers 11 cartes sur les enjeux principaux de la révision : démographie, habitat, emploi, commerces et services, paysages et patrimoine, trames et biodiversité, risques et ressources, mobilités, espaces productifs, et les sols. Il servira de base aux réflexions du SCoT et alimentera les futures orientations stratégiques.

En route pour un PAS-DOO

Sur la base des revues, du Livre Blanc de la scène citoyenne et de l'atlas des enjeux, les élus du bureau du SMAT vont maintenant entamer une phase d'arbitrage autour du Projet d'Aménagement Stratégique et de sa transposition dans le Document d'Orientations et d'Objectifs. Ces deux documents vont être abordés simultanément pour s'assurer de la portée opérationnelle des décisions politiques et stratégiques. Trois bureaux vont permettre de balayer l'ensemble des sujets à traiter avant d'aboutir à un comité syndical qui verra le débat sur le PAS se tenir. S'en suivra une réunion publique et des réunions auprès des partenaires institutionnels. Le débat sur le PAS est prévu en février 2025 et l'arrêt en juin.

50 nuances de vert aux Rencontres Nationales des SCoT 2024

Cette année les Rencontres Nationales des SCoT ont fait la part belle aux stratégies écologiques des territoires ! Par leur rôle de planification à long terme, les SCoT sont un des maillons permettant la protection de la biodiversité et la lutte contre le changement climatique. Plusieurs exemples ont ainsi été présentés : identification de zones préférentielles de renaturation dans le SCoT de l'agglomération lyonnaise, étude de caractérisation des sols à la Métropole Rouen Normandie, labellisation d'un plan paysage adossé au SCoT de l'Agglomération Messine, création d'une association en lien avec le SCoT des Rives du Rhône pour accompagner les porteurs de projet d'aménagement... autant de projets qui montrent la capacité à agir des territoires et dont les élus locaux peuvent s'inspirer.



Pêle-mêle du SCoT

Un séminaire pour tous les élus du territoire

Le 2 octobre dernier, le SMAT a invité l'ensemble des élus des 54 communes à un séminaire de présentation de l'atlas des enjeux qui en découlent. Avec pas moins de 40 présents, cette rencontre a permis d'amorcer la transition vers le PAS auprès des élus du territoire et de communiquer plus largement sur la révision.

Clap de fin sur les séquences thématiques

Les séquences thématiques c'est fini ! Avec 9 ateliers, des visites et plus de 150 participants au total, les séquences thématiques se sont conclues le 27 juin dernier avec le dernier groupe partenarial dédié à la mobilité, soit un an après le premier le 28 juin 2023, dédié à la mobilité. Chevilles ouvrières de la révision, ces séquences constituent dès à présent des temps forts de la révision SCoT.

Pour aller plus loin :

Le site du SMAT : <https://www.scot-agglotours.fr/>

Contact : Caroline MARTENOT MANACH - 02 47 80 11 68 ; c.martenot@tours-metropole.fr

En conclusion : un projet concerté et des modalités respectées

L'ensemble des moyens de concertation annoncés dans la délibération du 9 septembre 2022 ont été mis en œuvre et complétés durant l'élaboration du projet de SCoT.

Une concertation continue s'est tenue tout au long du processus de révision du SCoT de l'Agglomération tourangelle, pour venir l'alimenter.

La diversité des moyens de communication employés a permis un large relais auprès de la population du territoire sur l'avancement des travaux du SCoT.

À l'issue de plusieurs années de réflexion, de partage et de concertation, le projet de SCoT de l'Agglomération Tourangelle est prêt à être arrêté, conformément à l'article L 143-20 du Code de l'Urbanisme. Ce projet arrêté sera ensuite soumis aux avis des Personnes Publiques Associées et Consultées, de fait ou à leur demande, puis soumis à enquête publique avant approbation.